

Contribution

**Numériser
l'économie : une
urgence absolue**

Par Rachid Meksen P 5

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

Les opportunités d'investissement en Algérie présentées

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé hier à Alger les investisseurs, hommes d'affaires et porteurs de projets algériens et africains à profiter de l'amélioration du climat économique et d'investissement en Algérie pour établir de véritables partenariats économiques et commerciaux. P 3



FINANCEMENT DE LA
RÉALISATION DE 200 000
LOGEMENTS AADL3

**Signature
d'une convention
entre le ministère,
la BNH et l'AADL**

Une convention a été signée, hier à Alger, entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, la Banque nationale de l'Habitat (BNH) et l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) en vue de définir les conditions et mécanismes de financement de la réalisation de la première tranche, estimée à 200.000 unités de logements, du troisième programme de logements location-vente (AADL 3).

P 2

1^{er} SALON NATIONAL
DE L'AUTO-ENTREPRENEUR
**Intégration de plus
de 30 000 jeunes
dans l'économie
formelle**

Le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises, Nouredine Ouadah, a annoncé l'intégration de plus de 30 000 jeunes dans l'économie formelle en un temps record. Cette déclaration a été faite lors de son discours à l'ouverture du 1^{er} Salon national de l'auto-entrepreneur, tenu au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger.

P 3

"SELECT INVESTMENT
SUMMIT 2025"
AUX ETATS-UNIS
**Participation
d'une trentaine
d'entreprises
algériennes**

Une importante délégation économique algérienne, conduite par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, participe au Select Investment Summit 2025, qui se tient du 10 au 14 mai dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, indique samedi un communiqué de cette organisation patronale.

P 4

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

**Nomination des membres
du comité d'éthique
et de déontologie P 4**

MINISTÈRE DE LA POSTE
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Lancement d'une campagne
nationale de sensibilisation
à l'escroquerie en ligne P 16**

BECHAR

**Un investissement de 300
millions DA pour l'extension
de l'annexe de la PCH P 6**

CRÉATION D'UNE
COMPAGNIE
SPÉCIALISÉE DANS LE
TRANSPORT AÉRIEN
DOMESTIQUE

**Le ministre
annonce la
finalisation
prochaine des
procédures**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé que les procédures de création d'une filiale d'Air Algérie, spécialisée dans le transport aérien domestique, seront bientôt finalisées. Lors d'une plénière, jeudi, à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou ainsi que de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que son département ministériel "travaille sur ce dossier conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et que sa finalisation est pour bientôt". La création de cette société permettra une meilleure prise en charge des insuffisances enregistrées dans plusieurs wilayas, notamment celles du Sud, en matière de disponibilité et d'organisation efficace des vols, a indiqué le ministre, rappelant les efforts consentis par la compagnie "Air Algérie" pour renforcer sa capacité à répondre à la demande sur les services de transport, tant au niveau national qu'à l'international. A ce propos, M. Sayoud a fait savoir que la compagnie a affrété huit (8) avions actuellement en exploitation et prévoit d'en affréter d'autres dans les prochains mois. Concernant l'acquisition de 16 nouveaux avions, le ministre a précisé que la réception des premiers appareils est prévue en juillet ou août, suivie de deux (2) autres entre septembre et décembre. A compter de l'année 2026, cette opération se poursuivra à raison d'un avion par mois.

DÉMOGRAPHIE, GÉOGRAPHIE, TECHNOLOGIE

Les nouveaux codes de la puissance

La géopolitique mondiale entre dans une ère de recomposition brutale, dictée non plus seulement par les idéologies ou les alliances classiques, mais par un triptyque structurant : démographie, géographie et technologie. La succession de crises majeures – pandémie mondiale, tensions militaires, ruptures d'approvisionnement, et rivalités économiques – révèle un monde sous tension, où chaque État tente de repositionner ses leviers de puissance selon ces trois dimensions fondamentales.

Par Abderrahmane Hadef (*)

La géographie redevient un déterminant stratégique incontournable. Qu'il s'agisse du conflit armé en Europe de l'Est, de la guerre à Gaza, du chaos prolongé au Soudan ou de l'escalade inquiétante entre le Pakistan et l'Inde, les territoires stratégiques sont redevenus des points névralgiques d'affrontement. Ports, corridors énergétiques, routes commerciales, ressources naturelles : les États qui les maîtrisent imposent leurs conditions. La mondialisation s'est fracturée, les chaînes d'approvisionnement se sont figées, et la sécurité des flux est redevenue un enjeu vital. À titre d'exemple, 60 % du commerce mondial transite par des points de passage stratégiques situés hors des pays occidentaux, notamment en Asie et au Moyen-Orient (Malacca, Suez, Bab el-Mandeb, détroit d'Ormuz...).

La démographie, quant à elle, est devenue un levier de puissance ou de vulnérabilité. Le vieillissement des pays industrialisés, principalement les pays occidentaux, ralentit leur dynamisme économique et attise les tensions sociales : en 2024, plus de 21 % de la population européenne a plus de 65 ans, contre moins de 4 % en

Afrique subsaharienne. L'Europe et l'Amérique du Nord ne représentent ensemble qu'environ 14 % de la population mondiale, contre près de 60 % pour l'Asie. À l'horizon 2050, l'Afrique devrait compter plus de 2,5 milliards d'habitants, dont une majorité en âge de travailler, alors que la population de l'Europe devrait reculer à environ 700 millions d'habitants. Les conflits migratoires, la bataille pour les compétences, et la dépendance croissante à la main-d'œuvre qualifiée structurent désormais les politiques étrangères et économiques.

Mais c'est la technologie qui s'affirme comme le champ de bataille le plus décisif. Derrière les sanctions économiques, les embargos et les alliances stratégiques, se cache une lutte pour le contrôle des infrastructures numériques, des données sensibles et des capacités d'innovation. En 2023, la Chine concentrait plus de 35 % des brevets déposés dans le domaine de l'IA, contre 15 % pour les États-Unis et moins de 5 % pour l'Union européenne. Dans le domaine des semi-conducteurs, 90 % de la production mondiale avancée est concentrée en Asie, notamment à Taïwan et en Corée du Sud. De la 5G à l'intelligence artificielle, en passant par le quantique et le spatial, celui qui maîtrise la technologie fa-

çonne les règles du jeu mondial. La guerre commerciale initiée par les États-Unis sous Donald Trump a jeté les bases d'une rivalité systémique où la technologie est à la fois une arme, un marché et un outil d'influence.

Dans ce contexte mouvant, l'Algérie dispose d'atouts majeurs mais doit les transformer en leviers stratégiques. Sa position géographique entre Europe, Méditerranée et Afrique en fait une passerelle naturelle entre continents. Son poids démographique (plus de 45 millions d'habitants, dont près de 60 % ont moins de 30 ans) et son potentiel en ressources naturelles peuvent devenir des forces d'attraction dans un monde en quête de sécurité énergétique, alimentaire et de diversification des partenariats. Mais c'est sur le terrain technologique que l'Algérie doit encore accélérer.

L'Agilité numérique, la souveraineté industrielle et l'investissement dans l'innovation sont des clés pour affirmer sa place dans cette nouvelle architecture mondiale – non comme spectatrice, mais comme puissance d'équilibre.

(*) Senior Expert en développement économique, Numérique, Énergie et diplomatie économique

MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

L'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national en discussion

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tenu, jeudi, une réunion de concertation élargie pour débattre et enrichir la version préliminaire de l'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national, indique un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, sous la présidence du ministre du secteur, Tayeb

Zitouni, a réuni le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, les présidents des organisations professionnelles et associations de protection du consommateur et nombre d'experts, ainsi que des cadres centraux et directeurs d'instances sous tutelle. A cette occasion, M. Zitouni a affirmé que "la nouvelle loi intervient en application des instructions du président de la République visant à asseoir un

climat commercial moderne et organisé, équitable et transparent où la confiance sera mutuellement établie entre producteur, fabricant, commerçant et consommateur dans le cadre d'un partenariat qui préserve la stabilité et encourage le développement". Ladite loi vise aussi "à consacrer la liberté de l'initiative économique et consacre un climat commercial transparent qui protège l'opérateur intègre, lutte contre les pratiques spéculatives

et la fraude, en étant basé sur la numérisation comme outil essentiel". Pour le ministre, la soumission de la version préliminaire du projet de loi aux partenaires professionnels et associations de protection du consommateur pour enrichissement et révision "intervient en consécration d'une véritable approche participative pour promulguer une loi à la hauteur des aspirations", selon la même source.

FINANCEMENT DE LA RÉALISATION DE 200 000 LOGEMENTS AADL3

Signature d'une convention entre le ministère, la BNH et l'AADL

Une convention a été signée, hier à Alger, entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, la Banque nationale de l'Habitat (BNH) et l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) en vue de définir les conditions et mécanismes de financement de la réalisation de la première tranche, estimée à 200.000 unités de logements, du troisième programme de logements location-vente (AADL 3).

La convention a été signée, au siège de la BNH, par le Directeur général du logement auprès du ministère, M. Mohamed Mordjani, du Directeur général de la BNH, M. Ahmed Belayat, et du Directeur général de l'AADL, M. Riad Guemdani,

en présence des directeurs généraux des six banques publiques formant le consortium bancaire contribuant au financement du programme AADL 3.

Ce consortium comprend la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), ainsi que la Banque de développement local (BDL).

Il fait suite à la convention signée, en janvier dernier, entre la BNH et ces banques publiques, pour assurer les ressources financières nécessaires à la réalisation de la première tranche du programme

AADL 3. Ce financement, assuré par ce consortium bancaire, conduit par la BNH, couvrira 62 % du coût du logement, alors que la contribution du bénéficiaire couvrira les 38 % restants de la valeur du logement, répartis en cinq versements. Dans une déclaration à la presse, M. Mordjani a précisé que cette convention permettra de définir les conditions et mécanismes de financement de la première tranche du programme AADL 3 dont la réalisation, a-t-il dit, débutera durant l'année en cours.

Le responsable a souligné également que le projet du programme AADL 3 est à un stade "avancé", en prévision du lancement de sa réalisation.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

Les opportunités d'investissement en Algérie présentées

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé hier à Alger les investisseurs, hommes d'affaires et porteurs de projets algériens et africains à profiter de l'amélioration du climat économique et d'investissement en Algérie pour établir de véritables partenariats économiques et commerciaux.

Par Sirine R

Indiquant que la prochaine décennie sera celle de l'Algérie et de l'Afrique, le ministre a affirmé que le bond économique que connaît l'Algérie aujourd'hui ouvre des perspectives très prometteuses, appelant à tirer parti de toutes les opportunités disponibles ainsi que des ressources humaines, matérielles et naturelles dont dispose le pays pour conclure des partenariats solides et des contrats commerciaux significatifs. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 11^e édition du Forum africain de l'investissement et du Commerce, qui se poursuit à Alger avec la participation d'environ 1 000 opérateurs économiques, investisseurs et experts de 43 pays, le ministre Kamel Rezig a insisté sur l'importance de se préparer à saisir les opportunités de la décennie à venir, qu'il qualifie de décennie de l'Afrique en général et de l'Algérie en particulier, cette dernière s'imposant comme une puissance économique émergente sur la scène internationale. « L'Algérie avance désormais d'un pas sûr sur le plan économique, comme en témoignent les grands projets et les réformes stratégiques profondes qui visent l'intégration, la coopération et l'ouverture, notamment à travers le développement des infrastructures nationales, telles que les projets ferroviaires et routiers de grande envergure », a-t-il souligné, en évoquant, à ce titre, la route transsaharienne reliant l'Algérie à Lagos, capitale du Nigeria, qui contribue à renforcer les connexions et les échanges commerciaux continentaux, tout en facilitant l'accès des pays africains enclavés au marché européen. Soulignant la volonté de l'Algérie, sous les di-

rectives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'améliorer le climat des affaires à travers la stabilité législative propice aux investissements nationaux et étrangers, Rezig a rappelé que cette orientation vise également à développer les secteurs économiques et à promouvoir les échanges commerciaux entre partenaires africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). En évoquant la 4^e édition du Salon du commerce intra-africain (IATF) que l'Algérie accueillera début septembre prochain, Rezig a souligné que cet événement représente une opportunité majeure pour les entreprises algériennes de s'implanter davantage sur le marché africain, d'autant plus qu'il s'agit d'un sommet économique de haut niveau bénéficiant d'une attention particulière de la part des plus hautes autorités du pays. Il a ainsi encouragé les entreprises nationales, publiques et privées, à décrocher le maximum d'accords de partenariat lors de ce salon, qui devrait se conclure par la signature de contrats commerciaux et d'investissement d'une valeur estimée à 44 milliards de dollars.

Importance d'accélérer l'intégration économique continentale

De son côté, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a mis l'accent sur l'importance de renforcer et d'accélérer l'intégration économique continentale, laquelle passe nécessairement, selon lui, par le développement des infrastructures de base : routes, ports, aéroports, et chemins de fer, qui jouent un rôle central dans la dynamisation de l'économie et

la création de véritables opportunités d'investissement.

Il a rappelé que l'Algérie a fait du développement des infrastructures une priorité stratégique dans son processus de développement, car ce secteur constitue un levier souverain pour renforcer l'unité nationale, l'ouverture régionale et la connexion entre les peuples et les marchés africains.

Parmi les projets stratégiques en cours ou déjà réalisés, il a cité la route transsaharienne reliant six pays africains sur une distance de 10 000 km, et dont la finalité est de la transformer en un corridor économique dynamique, en coordination avec tous les pays et secteurs concernés. S'agissant de l'expérience algérienne en matière d'infrastructures, M. Rekhroukh a affirmé que les compétences nationales sont désormais une référence technique qui peut être partagée avec les pays africains dans le cadre de partenariats basés sur l'échange d'expertise.

Il a réitéré l'engagement de l'Algérie envers les principes de coopération africaine, affirmant sa disponibilité à partager son savoir-faire et à accompagner ses partenaires dans la réalisation de projets de connexion continentale, dans une vision de développement juste, solidaire et aux impacts concrets.

L'intégration économique africaine au cœur des priorités de l'AAPI

Pour sa part, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekhache, a mis en avant l'importance d'accélérer l'intégration économique africaine, notamment dans les domaines de l'investissement et du commerce. Dans son intervention, il a souligné que l'Afrique, mal-

gré son poids démographique et économique, ne réalise que 15 % de commerce intra-africain. Il a ajouté que les investissements intra-africains ne dépassent pas 12 % du total des investissements directs étrangers, et que plus de 70 % des flux d'investissement proviennent de l'extérieur du continent.

Ces données, selon lui, montrent que la concrétisation d'une véritable intégration économique nécessite de relever plusieurs défis, notamment le manque d'infrastructures de transport et de logistique dans certaines régions ; les barrières douanières et non douanières qui freinent encore la libre circulation des marchandises et le manque d'un tissu industriel local capable de répondre à la demande intérieure, entraînant une dépendance excessive aux importations. « L'Afrique a les capacités de résister et de croître dans ce contexte mondial mouvant, mais elle doit accélérer ses réformes structurelles et approfondir son intégration régionale. Nous croyons fermement que l'intégration économique africaine n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse pour faire face aux défis actuels et réaliser un développement inclusif », a souligné Rekkache.

Dans ce cadre, dira-t-il, l'Algérie, grâce à sa position géographique, ses ressources et sa volonté politique affirmée, est en mesure de jouer un rôle de carrefour stratégique dans ce processus. « L'Algérie est votre porte d'entrée vers un investissement réussi. Nos portes sont ouvertes », a-t-il adressé à l'adresse des opérateurs économiques, investisseurs, exportateurs et importateurs, tout en rappelant que l'amélioration du climat des affaires en Algérie est au cœur des priorités stratégiques des pouvoirs publics.

1^{ère} ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INNOVATION LÉGALE

La LegalTech à l'ère de la transformation numérique au menu

Par R E.

Le renforcement de l'intégration de la technologie dans les pratiques juridiques en Afrique et l'exploration des défis liés à la transformation numérique des professions juridiques ont été au centre de la 1^{ère} édition du Forum africain de l'innovation légale (ALIF, African Legal Innovation Forum), organisée samedi à Alger. Cet événement a été organisé par Juridilab, un hub d'innovation juridique, en collaboration avec les ordres des avocats, des notaires et des huissiers, sous le patronage des ministères de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des

Micro-entreprises et de la Justice, en présence d'une élite d'acteurs du secteur juridique. Le forum a constitué une opportunité de dialogue et d'échange d'expertises sur l'intégration des nouvelles technologies dans les professions juridiques et l'accompagnement des acteurs juridiques face aux défis liés à la numérisation de la justice et des services juridiques. Les participants ont abordé des thématiques relatives à l'avenir des professions juridiques à l'ère de la transformation numérique, au rôle de l'intelligence artificielle dans la simplification et l'accélération des procédures juridiques, ainsi qu'à la diffusion de la culture numérique au

sein de la société. Le forum a également porté sur les implications juridiques de l'utilisation des outils numériques, tels que les systèmes de signature électronique, la gestion des contrats et les défis liés à la protection des données personnelles, tout en mettant en avant le rôle de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP). Les participants à ce forum ont, en outre, mis en avant l'évolution des compétences requises chez les juristes à l'ère numérique, où la simple connaissance des textes et des législations ne suffit plus, d'autres qualifications en communication, en conception juridique et en maîtrise

des outils numériques sont désormais exigées. Pour les participants, la transformation numérique dans le domaine juridique n'est plus une option secondaire, mais une priorité stratégique pour la construction d'un système juridique capable de s'adapter aux mutations socioéconomiques. Cet événement a été ponctué par la simulation d'un procès en réalité virtuelle sur un accident de la circulation causé par l'intelligence artificielle et ayant engendré des dommages, et ce dans le but de soulever la problématique de la responsabilité civile dans ce type d'accidents (la détermination des responsabilités juridiques) et d'ouvrir le débat sur le cadre légis-

latif adéquat pour cette technologie. Le forum a aussi abordé les affaires de propriété intellectuelle liées aux innovations numériques, aux logiciels et aux modèles technologiques, soulignant la nécessité de mettre à jour le cadre juridique afin de protéger les droits des créateurs et des développeurs. A noter que des ateliers pratiques ont été organisés, avec la participation d'avocats, de développeurs et de concepteurs de solutions afin de tester des prototypes d'outils juridiques numériques, notamment des outils d'audit du respect des conditions d'utilisation, de gestion des contrats et des mécanismes de contrôle juridique.

1^{er} SALON NATIONAL DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

Intégration de plus de 30 000 jeunes dans l'économie formelle

Synthèse R E.

Le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises, Noureddine Ouadah, a annoncé l'intégration de plus de 30 000 jeunes dans l'économie formelle en un temps record. Cette déclaration a été faite lors de son discours à l'ouverture du 1^{er} Salon national de l'auto-entrepreneur, tenu au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger. Le ministre a souligné que l'intégration de ces jeunes dans l'économie formelle reflète une dyna-

mique nouvelle en matière de mentalités et de mécanismes de travail. Il a affirmé que « cet accomplissement traduit une véritable transformation du parcours de l'économie numérique ». Insistant sur l'importance de ce salon, en le qualifiant de « rendez-vous stratégique dans le processus d'encadrement, d'accompagnement et d'élargissement des perspectives de l'auto-entrepreneuriat », le ministre a également réitéré l'engagement de l'État à transformer les jeunes d'acteurs en quête d'opportunités en contributeurs actifs dans la nouvelle économie fondée sur le sa-

voir. Il a mis en avant la richesse du programme prévu pour ce salon, comprenant des espaces d'exposition, des opportunités de réseautage, ainsi que des formations ciblées. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et supervisée par les services de Noureddine Ouadah, cette manifestation a réuni plusieurs ministres, des responsables des secteurs public et privé, des représentants de plateformes numériques, ainsi que des centaines de jeunes et de talents émergents. Elle s'adresse notamment à ceux qui aspirent à construire

un parcours professionnel autonome dans un environnement souple et innovant. Plus de 25 entreprises économiques et les principales institutions actives dans ce domaine participent à ce premier Salon national de l'auto-entrepreneur. Au cours d'une visite des stands, le ministre a découvert plusieurs initiatives et services numériques innovants, échangeant directement avec des auto-entrepreneurs à propos de leurs préoccupations et suggestions. Certains participants ont présenté des solutions concrètes et prospectives pour développer le travail indépendant.

"SELECT INVESTMENT SUMMIT 2025" AUX ETATS-UNIS

Participation d'une trentaine d'entreprises algériennes

Une importante délégation économique algérienne, conduite par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, participe au Select Investment Summit 2025, qui se tient du 10 au 14 mai dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, indique samedi un communiqué de cette organisation patronale. Composée de plus de 35 chefs d'entreprises, ainsi que de plusieurs vice-présidents et membres du bureau exécutif du CREA, la délégation algérienne figure parmi les dix plus importantes représentations présentes à cet événement économique international, qui rassemble plus de 4500 participants, explique la même source. Organisée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington, l'ambassade des Etats-Unis à Alger et sa section commerciale, cette mission vise à promouvoir l'Algérie comme destination d'investissement et à renforcer les partenariats économiques avec les entreprises américaines. En marge du sommet, les chefs d'entreprises algériens participeront à des conférences, ateliers et expositions, tout en menant des rencontres avec des organisations économiques et des entreprises américaines. Une rencontre d'affaires algéro-américaine, organisée en collaboration avec l'USA-BC à Washington, est également prévue. La délégation algérienne rencontrera également l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, lors d'une cérémonie organisée en son honneur. Créé en 2014, le Select Investment Summit, est devenu un rendez-vous majeur pour les investisseurs internationaux, offrant des opportunités de networking et de coopération économique.

ADMINISTRATION DU DOMAINE NATIONAL

Lancement prochain d'un nouveau système d'information intégrant les notaires

La Direction générale du Domaine nationale (DGDN) prévoit le lancement d'un nouveau système d'information intégrant les notaires, afin de leur permettre de bénéficier de services numériques, a annoncé, jeudi à Oran, le Directeur général du Domaine national, Abderahmane Kheddi. "Ce système, dont le lancement est prévu dans les prochains mois, permettra d'élargir les services numériques et pourra intégrer le contrat électronique, actuellement à l'étude", a souligné M. Kheddi en marge d'une rencontre régionale organisée par la Chambre régionale des notaires de l'Ouest du pays. Il a indiqué que ce système s'inscrit dans le cadre de la numérisation qui unifie désormais les missions de la Direction générale du Domaine national, élargies depuis l'intégration des services du Cadastre. Concernant la plateforme numérique "Espace Algérie", le même responsable a signalé que celle-ci en-

registre plus de 1,7 million de visites, relevant que "sa nouvelle version permet aux notaires, à travers le territoire national, d'accéder de manière sécurisée aux documents cadastraux et autres émis par les Conservations foncières, et de régler les frais en ligne". M. Kheddi a fait savoir que "la DGDN a réalisé l'infrastructure relative au réseau de fibre optique, qui relie désormais l'ensemble de ses services extérieurs y compris les Conservations foncières, les Inspections des biens de l'Etat et les directions régionales afin d'assurer un transfert efficace des données vers une base de données actualisée". Il a aussi annoncé que les demandeurs de titres fonciers peuvent désormais obtenir ces documents par voie électronique en moins de huit jours, soulignant que la plateforme "Espace Algérie" permet de virtualiser les Conservations foncières et les guichets de l'administration du Cadastre travers les

Smartphones. Le Directeur général du Domaine national a, d'autre part, insisté sur la nécessité de collaborer avec la corporation des notaires afin d'améliorer les services rendus aux citoyens. Il a affirmé que cette numérisation est soutenue par le ministre des Finances et répond aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une numérisation globale de tous les secteurs, y compris celui des finances, dans le but de renforcer l'économie nationale. Cette rencontre, qui a réuni de nombreux notaires et directeurs régionaux des biens de l'Etat, s'inscrit dans le cadre des recommandations du Conseil supérieur du notariat et de la réunion interministérielle regroupant les ministères des Finances, de la Justice et le Haut Commissariat à la numérisation, a fait savoir le président de la Chambre régionale des notaires de l'Ouest, basée à Oran, Rahmani Laradi.

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Nomination des membres du comité d'éthique et de déontologie

Les membres du comité d'éthique et de déontologie de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), "connus pour leur probité au sein de la communauté scientifique et médicale, viennent d'être officiellement nommés pour un mandat de quatre années renouvelable", indique, samedi, un communiqué de l'Agence. "Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gouvernance fondée sur les valeurs de respect d'éthique, d'intégrité et de transparence, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) franchit une nouvelle étape institutionnelle décisive en procédant à la nomination officielle des membres de son comité d'éthique et de déontologie", précise la même

source. Le comité d'éthique et de déontologie est une "instance investie d'un rôle central dans la régulation éthique des activités de l'Agence et est notamment chargé de l'élaboration du code de déontologie applicable à l'ensemble des actions menées par l'ANSS et veille à sa stricte application", selon le texte. "Il délibère et se prononce en toute souveraineté sur l'ensemble des questions d'éthique et de déontologie en lien avec les missions de l'Agence, notamment les questions relatives aux conflits d'intérêt et à la sécurité des études cliniques", ajoute la même source. "Par ses avis et recommandations, il contribue à l'ins-

tauration d'un cadre de gouvernance fondé sur l'intégrité, la responsabilité, l'impartialité et la transparence", souligne le communiqué, ajoutant que la constitution de ce comité, rendue effective par l'arrêté du 17 avril 2025, "confirme la volonté de l'Agence de se doter des organes consultatifs prévus par son cadre réglementaire". Cette nomination "complète ainsi l'installation de l'ensemble des structures statutaires définies par le décret présidentiel 20-435 du 30 décembre 2020, marquant ainsi une avancée majeure dans le déploiement plein et entier de son mandat", conclut le communiqué.

TLEMCCEN

Programmation de 10 vols pour le transport des pèlerins vers les lieux saints

Dix vols sont programmés à partir de l'aéroport international "Messali Hadj" de Tlemcen pour le transport des pèlerins vers les lieux saints, à l'occasion de la saison du Hadj 1446 correspondant à l'année 2025, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de l'aéroport, Mohamed El Amine Bouazza. Ces vols assureront le transport d'environ 2.500 pèlerins des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbes et Nâama, a précisé à l'APS M. Bouazza. Il a ajouté que le premier vol à destination des lieux saints aura lieu le 12 mai à 17h45 à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie en direction de l'aéroport de Médine. La même source a indiqué que tous les vols destinés aux pèlerins seront opérés par la compagnie Air Algérie, à raison de 250 passagers par vol. Les

services de l'aéroport international "Messali Hadj" de Tlemcen ont pris un ensemble de mesures pour assurer le bon déroulement du transport des pèlerins vers les lieux saints, telles que l'aménagement de couloirs prioritaires pour les personnes âgées et les personnes aux besoins spécifiques, l'augmentation du nombre de guichets d'enregistrement, en sus de bus pour le transport des pèlerins entre la salle d'attente et l'avion, selon le même responsable. Il convient de noter que ces mesures ont été précédées par l'organisation de rencontres d'information et de sensibilisation au profit des futurs pèlerins, sous la supervision d'imams et de guides relevant de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs dans plusieurs communes de la wilaya.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	NC	0,00	1,94	1,61	8,30	6,98	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	1410,00	0,00	0,52	0,61	0,00	-	3502	4 937 820,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,71	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,34	12,10	5,43	148000	340 400 000,00
EGH El Aurassal	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,60	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,21	-5,55	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 08 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 08 Mai 2025

Produits	Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	دج / كغ	
Légumes frais	Pomme de terre	72	81	64	البطاطا
	Tomate	93	106	80	الطماطم
	Oignon sec	50	56	43	البصل الجاف
	Ail vert	146	166	126	الثوم الخضراء
	Carotte	72	82	63	الجزر
	Navet	94	105	84	لفت
	Petit pois	169	187	151	الجلبانية
	Fève verte	88	99	77	الفول الاخضر
	Courgette	81	93	70	الكوسة
	Haricot vert	230	253	208	الفاصولياء الخضراء
Laitue	100	112	87	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	449	523	374	التفاح المحلي
	Datte	551	684	418	التمر
	Banane	409	417	400	الموز
	Fraise	291	327	255	الفراولة
	Melon	199	223	174	البطيخ الاصفر
Pastèque	130	148	112	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1758	1905	1611	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	360	372	348	الدجاج
	Œufs (Unité)	14	15	13	البويض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)

Numériser l'économie : une urgence absolue

L'idée de porter la réflexion et aussi le débat sur ce postulat découle de ce qui nous semblait être un manque d'intérêt relatif pour l'économie et les entreprises algériennes face aux défis et autres enjeux du numérique. En effet, si la dynamique de la transformation digitale est portée initialement voire essentiellement au profit de la e-administration, il n'en demeure pas moins que le secteur productif doit réagir et s'investir dans ce défi majeur de notre siècle compte tenu des menaces environnementales (au sens de l'impact de la mondialisation et non du climat seulement) qui nous entourent et des fragilités historiques qui le caractérisent.

Rachid Meksen (*)

En effet, le tissu économique demeure encore faiblement structuré dans une partie l'espace géographique, fixé dans la seconde transformation manufacturière, faiblement capitalisé au sens financier et surtout présentant des lacunes dans la gouvernance prospective et innovante. Sa conversion vers le digital constitue à nos yeux une solution à la fois pratique et salutaire pour sa survie d'abord, puis pour son accès assuré aux marchés qu'il est sensé dominer. C'est ce contexte qui a inspiré cette idée de texte en façonnant de la sorte son souci de pédagogie. La numérisation, en tant que processus de transformation des informations et des processus en formats numériques, redéfinit les dynamiques sociales, économiques et politiques à l'échelle mondiale. Ce phénomène, porté par les avancées technologiques comme l'internet haut débit, l'intelligence artificielle et les méga données, soulève des enjeux majeurs : accès équitable aux technologies, protection des données, transformation des emplois et souveraineté numérique.

En Algérie, pays en transition économique et numérique, ces enjeux prennent une dimension particulière en raison de ses spécificités socio-économiques et historiques. Cet essai explore les défis et opportunités de la numérisation à l'échelle globale, avant d'analyser le cas algérien à travers ses politiques, ses avancées et ses obstacles.

Les enjeux globaux de la numérisation

En premier lieu, la numérisation offre un potentiel transformateur, mais renforce également les inégalités. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT basé à Genève), en 2023, environ 37 % de la population mondiale reste hors ligne, principalement dans les pays en développement. L'accès à l'internet et aux outils numériques dépend de facteurs comme l'infrastructure, le coût des services et le niveau d'éducation. Les populations rurales, les femmes et les groupes marginalisés sont souvent exclus, ce qui renforce la fracture numérique.

En second lieu, la collecte massive de données par les entreprises et les gouvernements soulève des préoccupations éthiques et sécuritaires. Les bavures récentes ont rappelé les risques d'exploitation des données personnelles, les cyber attaques, visant infrastructures critiques ou données sensibles, sont légion. Les États et les organisations doivent investir dans des cadres juridiques renforcés et des technologies de protection.

En troisième lieu, la numérisation auto-



matise certaines tâches, mais crée également de nouveaux emplois dans les secteurs technologiques. Selon le Forum économique mondial, d'ici 2030, 85 millions d'emplois pourraient être remplacés par l'automatisation, tandis qu'une centaine de millions de nouveaux emplois pourraient émerger. Cette transition exige une requalification massive des agents, un défi pour les systèmes éducatifs et les politiques publiques.

En quatrième lieu, la dépendance aux technologies étrangères, notamment américaines et chinoises, pose des questions de souveraineté. Les États cherchent à développer leurs propres infrastructures numériques pour réduire les risques de malveillance ou de contrôle externe. Cela inclut la création de centres de données locaux et le développement de logiciels nationaux.

L'Algérie : Un pays en transition numérique ?

L'Algérie, avec une population jeune et un taux de pénétration d'internet de 67 % en 2023, connaît une accélération de sa numérisation. La jeunesse, représentant plus de 50 % de la population, est un moteur de cette transformation, adoptant massivement les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Cependant, le pays fait face à quelques défis structurels persistants :

- une économie dépendante des hydrocarbures et faiblement diversifiée alors que l'objectif de porter la part de l'activité « numérique » à 25% du PIB en 2025 est indiqué
- un niveau de chômage rigide et tenace, le facteur démographique a pesé sur les mesures favorisant par ailleurs les investissements
- des disparités régionales marquées, l'étendue du territoire et ses spécificités géographiques et économiques agissent défavorablement sur les processus de

modernisation extensifs.

Les pouvoirs publics, au niveau central, ont lancé plusieurs initiatives pour promouvoir la numérisation. Le plan e-Algérie, amorcé il y a une quinzaine d'années, visait déjà à moderniser l'administration et à développer les infrastructures numériques. Des projets comme le déploiement de la 4G et l'introduction progressive de la 5G témoignent de ces efforts. Par ailleurs des investissements ont été entrepris dans la formation aux métiers du numérique, avec la création decoles comme l'École Nationale Supérieure d'Informatique (ESI) à Sidi Abdallah. Si ce vivier est correctement exploité et valorisé au travers de programmes innovants, sans nul doute que le rythme d'introduction de la numérisation dans l'économie sera largement profitable et palpable.

Malgré ces avancées et ces germes porteurs, des obstacles freinent la généralisation de la numérisation: (i) Infrastructures limitées bien que la couverture 4G se soit étendue, les zones rurales et montagneuses souffrent d'un accès limité à l'internet ; (ii) Des pannes fréquentes une faible qualité de la connexion entravent l'expérience utilisateur ; (iii) un cadre juridique embryonnaire en matière notamment de protection des données et de cyber sécurité. La loi 18-07 sur la protection des données personnelles, bien que prometteuse, manque d'application stricte ; (iv) Dépendance technologique vu que la majorité de des équipements et logiciels viennent de l'étranger, ce qui limite toute vigilance et souveraineté ; (v) nonobstant les efforts de formation le déficit en compétences numériques reste manifeste, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la cyber sécurité.

La numérisation offre à l'Algérie des opportunités et des perspectives prometteuses. Le développement de l'économie numérique pourrait diversifier

une économie captée par les hydrocarbures. Les start-ups technologiques, comme Yassir, TemTem, Oued Kniss, Yalidine et bien d'autres illustrent le potentiel entrepreneurial du pays. De plus, la numérisation de l'administration publique pourrait réduire la bureaucratie et améliorer la transparence, un enjeu crucial dans un contexte de demande accrue de gouvernance participative. Dès lors, on peut suggérer une trame à la réussite d'une stratégie pour une numérisation, ramassée autour de 4 idées majeures :

1 - Investir dans des infrastructures numériques fiables en tant que priorité, incluant l'extension de la couverture internet dans les zones rurales et la modernisation des réseaux existants. L'installation de la fibre optique devrait être accélérée pour concrétiser les projets pendents.

2- La formation aux métiers du numérique doit être intensifiée par l'entremise de programmes ciblant les jeunes, les femmes et les populations rurales afin d'infléchir la fracture numérique interne. Les liens avec des universités étrangères et des entreprises technologiques internationales seraient salutaires.

3- En visant la souveraineté numérique le pays doit réduire sa dépendance aux technologies étrangères en développant ses propres solutions. La création de centres locaux de données et le soutien aux start-ups technologiques nationales sont des étapes clés. Les exemples d'embargo technologique frappant la Chine qui a du développer ses logiciels propres sont encore vivaces.

4- Un cadre juridique clair et strictement observé est essentiel pour protéger les données des citoyens et renforcer la cyber sécurité en s'inspirant des modèles développés en Europe tout en les adaptant au contexte local.

La numérisation reste à la fois une opportunité et un défi pour le monde et pour nous. À l'échelle globale, elle redéfinit les dynamiques économiques et sociales mais, paradoxalement, consolide les inégalités et les risques sécuritaires. En Algérie, les efforts pour embrasser cette transformation sont louables, mais les obstacles structurels et institutionnels persistent. Pour réussir sa transition numérique, il faudrait investir dans les infrastructures, former sa population et promouvoir sa souveraineté numérique. En relevant ces défis, le pays pourrait non seulement diversifier son économie, mais aussi renforcer sa position sur la scène régionale et internationale.

(*) Économiste, ancien Directeur général au ministère de l'industrie (*)

STATION DE
DESSALEMENT D'EAU
DE MER À CHLEF
**Arrêt de la
production durant
4 jours à partir de
lundi prochain**

Un arrêt de la production d'eau, d'une durée de quatre (4) jours, interviendra au niveau de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Ténès, dans la wilaya de Chlef, à partir de lundi prochain, en raison de travaux de maintenance périodique, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon un communiqué de la cellule de communication de l'ADE de Chlef, la SDEM de Mainis, dans la commune de Ténès, cessera sa production d'eau pendant quatre (4) jours, à compter de lundi prochain, en raison de travaux de maintenance périodique de ses équipements.

"Durant ces quatre jours, l'opération de distribution d'eau potable sera perturbée au niveau de toutes les communes alimentées à partir de la station, avant un retour à la normale dès la reprise de l'activité de l'installation", a ajouté la même source. L'ADE de Chlef a appelé, à l'occasion, ses abonnés, à rationaliser leur consommation d'eau, et à contacter les centres et unités de l'ADE pour toute information concernant le programme de distribution.

A noter que la SDEM de Ténès assure l'alimentation en eau potable (AEP) de 27 communes, avec une capacité de production estimée à 200.000 m³/ Jour.

BECHAR

Un investissement de 300 millions DA pour l'extension de l'annexe de la PCH

Un financement de 300 millions DA est projeté par la direction de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'extension de son annexe de Bechar, dans le but de renforcer ses activités d'approvisionnement des établissements publics de santé dans la région du Sud-ouest du pays en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux, a-t-on appris jeudi auprès de son directeur général, Sabri Djerroud.

«La PCH va investir un montant de 300 millions DA au titre du programme de développement de ses activités, pour le renforcement et la réalisation de nouvelles structures et servitudes de stockage des produits pharmaceutiques et autres dispositifs médicaux destinés aux établissements hospitaliers de la région du Sud-ouest du pays», a indiqué M. Djerroud à la presse, en marge de sa visite de travail d'une journée à Bechar. Il a détaillé que la PCH vient de bénéficier d'une assiette foncière de 17.000 m² au niveau de la zone industrielle de Bechar et compte y réaliser "de nouvelles structures de stockage et une chaîne de froid spécifique aux produits et dispositifs

médicaux, dans le but de renforcer, développer et moderniser ses prestations, en plus de conforter la chaîne d'approvisionnement en médicaments des établissements hospitaliers de la région". Inspectant les différentes structures de l'annexe de la PCH, implantée au niveau de la zone industrielle de Bechar, le même responsable s'est enquis des différentes étapes de réception, stockage et distribution des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux aux hôpitaux des wilayas de Bechar, Naâma, El-Bayadh, Tindouf, Timimoun, Adrar, Beni-Abbes et Bordj Badji-Mokhtar. L'actuelle annexe de la PCH de Bechar dispose d'une aire de stockage sur une surface

bâtie de 1.086 m³ et deux (2) chambres froides d'une capacité globale de stockage de 140 m³, selon son premier responsable, Abdelhak Bekaddour. L'annexe emploie actuellement une cinquantaine d'employés, dont des pharmaciens, chargés de la gestion et du suivi des différentes phases de réception et distribution des produits de la PCH à leurs destinataires, à savoir les établissements publics hospitaliers, les hôpitaux militaires, les structures hospitalières publiques spécialisées et autres centres relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, dans le Sud-ouest du pays, a fait savoir le responsable local de la PCH.

HÔPITAL DE LABIODH SIDI CHEIKH (EL-BAYADH)

Réalisation de dix opérations complexes de chirurgie du genou

Dix opérations complexes de chirurgie du genou par arthroscopie ont été réalisées avec succès pour la première fois dans la wilaya d'El Bayadh, dans le cadre des journées médico-chirurgicales organisées par l'établissement public hospitalier « Ahmed Djermani » de la daïra de Labiodh Sidi Cheikh

Le directeur de l'établissement, Djilali Boudia. M. Boudia a indiqué, à l'APS, que ces interventions, réalisées cette semaine en coordination avec l'association nationale "Les Amis du malade", ont été assurées par

une équipe de médecins bénévoles spécialisés en orthopédie, provenant des secteurs public et privé des wilayas de Naâma et d'El Oued, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale de l'hôpital local. Les équipes médicales et paramédicales ont réalisé avec succès dix interventions chirurgicales complexes portant sur la reconstruction du ligament croisé et la réparation du ménisque, a précisé le même responsable.

Il a souligné que ce type d'initiative médicale, organisée périodiquement dans cet

établissement public en coordination avec l'association "Les Amis du malade", dans le cadre de jumelages des hôpitaux, permet de réduire les déplacements contraignants des patients vers les wilayas du nord du pays pour se faire soigner. Ces journées médico-chirurgicales représentent également une opportunité de formation continue et de partage d'expériences entre les équipes médicales et paramédicales participantes, a ajouté la même source.

GHARDAÏA

La nécessaire modernisation de la fonction d'huissier de justice mis en exergue

Les participants à une rencontre régionale de la Chambre-centre des huissiers de justice, sous le thème "Les nouvelles lois régissant la fonction d'huissier de justice", tenue jeudi à Ghardaïa, ont mis l'accent sur la nécessité de rehausser et de moderniser la fonction de l'huissier de justice pour mieux répondre aux attentes de la population. Lors de cette rencontre organisée en collaboration avec la Cour et l'Université de Ghardaïa, l'accent a été d'abord mis sur l'amélioration de la

stratégie de communication pour mieux faire connaître le rôle et missions de cette profession. "Les huissiers de justice ne sont toujours pas bien compris dans leur mission, notamment par la population", a soutenu, à ce propos, un huissier de la région de Ghardaïa. En s'adressant aux participants à l'ouverture de cette rencontre, le procureur général de la cour de Ghardaïa, Abdelkader Benatra, a appelé les huissiers à œuvrer à l'amélioration de la communication sur le rôle de l'huissier et son uti-

lité, pour mieux se faire connaître et être à la hauteur de sa mission, soulignant, à cet égard, que "les décisions de justice n'ont de valeur que si elles sont appliquées et exécutées sur le terrain". Plusieurs intervenants ont mis en exergue la nécessité de se doter d'un système efficace d'exécution avec des huissiers de justice performants, estimant que la profession doit constamment évoluer pour élever sa crédibilité, d'où l'importance de la formation continue des huissiers de justice. Dans une

déclaration à l'APS, le président de la Chambre régionale centre des huissiers de justice, Me Ishak Ardjem, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de la Chambre et de la formation continue des huissiers, et constitue une occasion d'échanger et d'actualiser les connaissances, en plus d'inciter à l'accélération de l'opération de numérisation de l'activité, et de vulgariser les nouvelles décisions et le rôle de l'huissier de justice, notamment la fusion du métier d'huissier et de

commissaire-priseur. La journée d'étude, qui a réuni des magistrats des cinq tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, des universitaires et des auxiliaires de justice, constitue une plateforme et un espace d'échange et de partage d'expériences visant à améliorer et actualiser les textes juridiques ainsi que dévoiler le rôle primordial de l'huissier dans l'application des décisions de justice, à l'heure de la technologie de l'information et la numérisation.

NÂAMA

Lancement des travaux de construction d'une usine de production de pâte à papier et de carton

Le chantier de réalisation d'une usine de transformation de papier ondulé et de production de pâte à papier et de carton à partir du recyclage et de la récupération, a été lancé dans la nouvelle zone industrielle de "Harchaïa" à Naâma, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Exploitée par la société "General Emballage", cette usine créera environ 1.500 emplois permanents ainsi que près de 4.000 emplois indirects grâce à la collecte de déchets papier et de car-

ton provenant de différentes régions du pays, comme matières premières. Le coût initial global pour la construction et l'équipement de cette usine est estimé à près de 40 milliards de dinars pour un délai de réalisation de 30 mois, a-t-on indiqué. Ce projet, qui sera implanté sur une superficie de 30 hectares, en partenariat avec une entreprise japonaise, permettra une "avancée qualitative" dans le domaine du recyclage des déchets papier en Algérie, grâce à la récupéra-

tion d'environ 350.000 tonnes de papier ondulé par an, collectées à travers 15 centres répartis sur le territoire national, a fait savoir Mohamed Bessaâ, directeur de la communication de General Emballage. Le projet contribuera également à réduire les coûts d'importation du papier et du carton, tout en permettant l'exportation de la production. A noter que l'entreprise opère déjà dans trois usines situées à Akbou (Bejaïa), Oran et Sétif.

Les services de la wilaya ont souligné que le lancement de ce projet d'investissement "important" reflète la coordination continue entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et les autorités de la wilaya de Naâma afin d'attirer les investisseurs, indiquant que toutes les procédures ont été accomplies via la plateforme numérique de l'investisseur, avec l'octroi d'un acte de concession du terrain, transférable pour l'implantation de l'usine.

Les États-Unis cherchent à isoler la Chine du reste du monde avec les négociations sur les tarifs douaniers

Le secrétaire au Trésor Scott Bessent souhaite que les partenaires commerciaux limitent l'implication de la Chine dans leurs économies en échange de concessions sur les tarifs douaniers réciproques.

La secrétaire de presse de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, lit une déclaration du président Trump selon laquelle la Chine doit conclure un accord avec les États-Unis.

L'administration Trump prévoit d'utiliser les négociations tarifaires en cours pour faire pression sur les partenaires commerciaux des États-Unis afin qu'ils limitent leurs transactions avec la Chine, selon des personnes ayant connaissance des conversations. L'idée est d'obtenir des partenaires commerciaux des États-Unis qu'ils s'engagent à isoler l'économie chinoise en échange de réductions des barrières commerciales et tarifaires imposées par la Maison-Blanche. Les autorités américaines prévoient de négocier avec plus de 70 pays pour leur demander d'interdire à la Chine de faire transiter des marchandises par leur territoire, d'empêcher les entreprises chinoises de s'installer sur leur territoire pour éviter les droits de douane américains et de ne pas absorber les produits industriels bon marché de la Chine dans leur économie.

Ces mesures sont destinées à mettre à mal l'économie chinoise déjà chancelante et à forcer Pékin à s'asseoir à la table des négociations avec moins d'influence, avant d'éventuels pourparlers entre Trump et le président chinois Xi Jinping. Les exigences exactes pourraient varier considérablement d'un pays à l'autre, compte tenu de leur degré d'implication dans l'économie chinoise. La Maison Blanche et le Trésor n'ont pas répondu aux demandes de commentaires.

Des fonctionnaires américains ont abordé l'idée lors de discussions préliminaires avec certains pays, selon des personnes au fait de ces discussions. Trump a lui-même fait allusion à cette stratégie mardi, en déclarant à l'émission en langue espagnole « Fox Noticias » qu'il envisagerait de faire choisir les pays entre les États-Unis et la Chine, en réponse à une question sur la décision du Panama de ne pas renouveler son rôle dans l'initiative des Routes de la Soie, le programme d'infrastructure mondial de la Chine pour les pays en développement.

L'un des cerveaux de cette stratégie est le secrétaire au Trésor Scott Bessent, qui joue un rôle de premier plan dans les négociations commerciales depuis que Trump a annoncé, le 9 avril, une pause de 90 jours sur les droits de douane réciproques pour la plupart des pays, mais pas pour la Chine.

Bessent a soumis l'idée à Trump lors d'une réunion le 6 avril à Mar-a-Lago, le



club du président en Floride, ont déclaré des personnes au courant de cette discussion, en disant que l'obtention de concessions de la part des partenaires commerciaux des États-Unis pourrait empêcher Pékin et ses entreprises d'éviter les droits de douane américains, les contrôles des exportations et d'autres mesures économiques, selon ces témoignages.

Cette tactique s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mise en œuvre par Bessent pour isoler l'économie chinoise, stratégie qui a récemment gagné en popularité auprès des responsables de Trump. Les débats sur l'étendue et la sévérité des droits de douane américains se poursuivent, mais les responsables semblent largement d'accord avec le plan de Bessent pour la Chine. Il s'agit de couper la Chine de l'économie américaine par des droits de douane et peut-être même d'exclure les actions chinoises des bourses américaines. Lors d'une récente interview accordée à Fox Business, Bessent n'a pas exclu que l'administration tente de retirer les actions chinoises de la bourse. Toutefois, l'objectif ultime de la politique chinoise de l'administration n'est pas encore clair.

Bessent a également déclaré qu'il était encore possible de discuter d'un éventuel accord commercial entre les États-Unis et la Chine. Ces discussions devraient impliquer Trump et Xi. La secrétaire de presse de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a lu une nouvelle déclaration de Trump lors de la conférence de presse de mardi, suggérant qu'un accord avec la Chine n'était pas imminent.

« La balle est dans le camp de la Chine », a déclaré Leavitt à la lecture de la déclaration de Trump. « La Chine doit conclure un accord avec nous. Nous n'avons pas besoin de passer un accord avec elle. La Chine veut ce que nous avons, c'est-à-dire le consommateur américain. »

Il n'est pas certain non plus que la ligne anti-Chine ait été négociée avec tous les pays. Certains pays n'ont pas entendu les demandes des négociateurs américains concernant la Chine, affirment des personnes au fait des discussions, tout en reconnaissant que les négociations n'en sont qu'à leurs débuts. Nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que l'administration Trump formule tôt ou tard des exigences liées à la Chine. Bessent a déjà manifesté son désir d'obtenir des engagements anti-chinois de la part des partenaires commerciaux des États-Unis. Fin février, il a déclaré que le Mexique avait proposé d'égaliser les droits de douane américains sur la Chine dans le cadre des négociations sur les droits de douane imposés par Trump au Mexique en raison du commerce du fentanyl. Bessent a qualifié l'offre du Mexique de « beau geste », mais l'idée n'a pas eu beaucoup de succès auprès de l'administration. Depuis lors, Bessent a joué un rôle plus central dans les négociations commerciales, en prenant la tête des discussions sur les tarifs douaniers réciproques après que Trump a annoncé sa pause de 90 jours le 9 avril. Le secrétaire au Trésor doit rencontrer le ministre japonais de la revitalisation économique dès mercredi et a dressé une liste de pays qui, selon lui, pourraient bientôt

conclure des accords avec les États-Unis, notamment le Japon, le Royaume-Uni, l'Australie, la Corée du Sud et l'Inde.

La Chine mène sa propre diplomatie commerciale. Cette semaine, Xi s'est rendu au Vietnam, l'un des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, durement touché par les droits de douane imposés par Trump, et a signé des dizaines d'engagements économiques avec le gouvernement de Hanoi. La Chine considère la manœuvre commerciale réciproque de Trump comme une opportunité, a déclaré Peter Harrell, ancien directeur principal de l'économie internationale au sein du Conseil de sécurité nationale de l'ancien président Joe Biden, lors d'une table ronde organisée mardi à Georgetown Law. Mais la capacité de la Chine à contre-carrer les politiques commerciales des États-Unis est limitée, a déclaré Harrell. Alors que les États-Unis restent un « importateur net massif », la Chine réduit ses importations en provenance du reste du monde et se concentre sur l'autosuffisance.

La Chine « ne va pas remplacer les États-Unis en tant que source de demande pour les produits fabriqués par un certain nombre de pays en développement », a déclaré Harrell. « L'aspect économique de la question va donc s'avérer difficile pour la Chine, mais je pense qu'elle jouera le jeu politique de manière raisonnablement avisée. »

Source : The Wall Street Journal, Gavin Bade, Brian Schwartz, 15-04-2025
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ÉGYPTE

Un nouvel accord dans l'exploitation d'hydrocarbures dans le désert occidental

En mars 2022, Capricorn Energy, ex-Cairn Energy, a annoncé son ambition d'exécuter de nouvelles activités de développement sur ses actifs de South Abu Senan et de North Um Baraka situés dans la région désertique de l'Ouest égyptien. Capricorn Energy et sa partenaire Chevron unissent leurs efforts pour optimiser l'exploitation de huit concessions pétrolières et gazières dans le désert occidental. Jeudi 8 mai, les deux compagnies ont reçu le feu vert de l'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) pour regrouper ces actifs dans un cadre contractuel unifié. Ce nouvel accord, encore soumis à ratification parlementaire, permettrait une extension de la durée d'exploitation de ces concessions jusqu'en 2036 avec une option de prolongation qui va jusqu'en 2041. Capricorn et Chevron ambitionnent de rationaliser la gestion des ressources, de sécuriser les conditions d'investissement à long terme et de favoriser une remontée en puissance de la production de ces actifs. Le portefeuille comprend notamment les concessions de Badr El Din (BED 1 à 3 et 17), Obaiyed, North Alam El Shawish, North Matruh, Sitra, et North Um Baraka. Selon une estimation indicative croisant les données des deux sociétés, les actifs regroupés auraient produit entre 30 000 et 50 000 barils équivalents pétrole par jour en 2023. En simplifiant le cadre contractuel autour d'un seul accord, les partenaires cherchent également à surmonter les obstacles liés à la fragmentation des concessions existantes. Le nouveau dispositif devrait notamment permettre d'accélérer les décisions techniques et de mieux rentabiliser les investissements engagés.

GRÂCE À L'ESSOR DE LA FINTECH

L'Arabie saoudite accélère son passage à l'économie sans numéraire

L'Arabie saoudite accélère sa marche vers une société sans numéraire, propulsée par un secteur fintech en plein essor, l'adoption croissante des services numériques par les consommateurs et un cadre réglementaire proactif.

Des quartiers technologiques de Riyad aux petites boutiques des villes isolées, le Royaume passe rapidement des pièces et des billets aux codes et aux clics. Avec Vision 2030 comme plan directeur, l'Arabie saoudite tire parti de sa population jeune et connectée au numérique et de son cadre réglementaire progressif pour accélérer son évolution vers une économie sans numéraire.

"Le modèle bancaire basé sur les agences et les espèces se transforme en un monde de services bancaires mobiles, de services basés sur l'intelligence artificielle, de services bancaires ouverts et de solutions de financement numériques", a déclaré à Arab News Khalid Al-Sharif, PDG d'Abdul Latif Jameel Finance. « Le passage du Royaume à une économie sans numéraire offre une opportunité significative pour les institutions financières de repenser et d'adopter des modèles commerciaux axés sur le numérique afin de rester compétitives », a-t-il ajouté.

Révolution Fintech

En 2023, le nombre d'entreprises fintech en Arabie saoudite atteindra 216, dépassant de 44% l'objectif fixé à 150. Les emplois directs dans le secteur ont franchi la barre des 6 500, soit plus du double des projections initiales. Les investissements en capital-risque dans les fintechs saoudiennes ont été multipliés par six en 2023 par rapport à l'année précédente, les entreprises ayant levé 2,5 milliards de riyals saoudiens (666 millions de dollars) au cours de 10 cycles de financement. Les actifs fintech gérés dans le Royaume devraient approcher les 64 milliards de dollars en 2024, ce qui témoigne d'une dynamique importante. "Le secteur de la fintech au Royaume est positionné pour une croissance rapide dans les années à venir, sous l'effet de multiples facteurs, notamment l'adoption accrue de la banque numérique, une population jeune et technophile, et la poussée du gouvernement en faveur de la diversification dans le cadre de Vision 2030", a déclaré Imad Kaddoura,

associé chez PwC Middle East, dans un entretien accordé à Arab News.

"En collaborant dans des domaines tels que les portefeuilles numériques, les services financiers pilotés par l'IA et les solutions basées sur la blockchain, l'Arabie saoudite peut se positionner en tant que leader régional de la fintech", a-t-il expliqué.

La banque numérique redéfinie Le secteur bancaire du Royaume connaît une révolution numérique. L'émergence de banques exclusivement numériques et de services "mobile-first" remodèle la façon dont les consommateurs s'engagent avec les institutions financières.

Avec une population jeune et connectée, l'appétit pour des services bancaires sans friction est en plein essor. Les banques numériques saoudiennes exploitent l'IA, l'apprentissage automatique et l'analyse de données pour offrir des services hyper personnalisés, faisant tomber les barrières traditionnelles à la banque.

ESPACE AÉRIEN DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Parlement espagnol adopte une proposition visant à contrer toute tentative de transfert du contrôle de cet espace

Une proposition visant à contrer toute tentative de la part du gouvernement espagnol de transférer le contrôle de l'espace aérien du Sahara occidental au Maroc, a été adoptée mardi par la Commission des Affaires étrangères du Congrès des députés (parlement espagnol), rapporte l'agence espagnole EFE. Cette proposition adoptée avec 20 voix pour, 12 contre et 5 abstentions, met fin aux espoirs du Maroc qui nourrissait l'ambition de voir l'Espagne lui céder la gestion de l'espace aérien du Sahara occidental. Présentée par le Parti populaire (PP), opposé à la cession de l'espace aérien du Sahara occidental, cette proposition appelle le gouvernement espagnol à maintenir la gestion de l'espace aérien du Sahara occidental, assurée par l'organisme public ENAIRE depuis 1976, sous mandat de l'Organisation de l'aviation civile internationale

(OACI). Le PP souligne dans sa proposition, que "ce contrôle a assuré la sécurité, la stabilité et l'efficacité du trafic aérien dans la région, conformément aux normes internationales", critiquant le "manque de transparence et l'absence de clarifications" concernant des négociations avec le Maroc. En effet, le ministère espagnol des Affaires étrangères avait reconnu l'existence de discussions avec Rabat concernant le transfert de la gestion de l'espace aérien du Sahara occidental sans fournir plus de détails sur ce sujet. Le Parti populaire a insisté, à ce titre, pour que toute négociation avec le Maroc sur ce sujet soit communiquée au Congrès et soumise à débat parlementaire. Il a exprimé, dans ce contexte, ses "inquiétudes" quant à la possibilité de céder cette zone stratégique, mettant en garde contre les conséquences d'une telle

décision. "Toute concession de la gestion de l'espace aérien sans l'approbation de l'OACI constituerait une violation flagrante du droit international et une reconnaissance implicite de la (prétendue) souveraineté marocaine sur le Sahara" occidental, a-t-il averti, soulignant les "graves conséquences diplomatiques et juridiques pour l'Espagne et l'Union européenne" d'un possible transfert de compétences. Le parti a rappelé également que la Commission européenne avait confirmé que les accords aéronautiques entre l'UE et le Maroc n'incluent pas le Sahara occidental, ce qui signifie que "tout transfert de gestion de l'espace aérien sans cadre juridique clair pourrait entraîner des différends avec Bruxelles et les organisations internationales de l'aviation civile".

Le 3 décembre 2024, lors d'une réunion du Forum consultatif sur la po-

litique extérieure de l'UE en matière d'aviation, la Commission a informé les transporteurs de l'UE que, conformément à la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE, l'accord aérien euro-méditerranéen entre l'Union et le Maroc ne s'applique pas aux liaisons aériennes au départ du territoire d'un Etat membre de l'UE vers le territoire du Sahara occidental.

La Cour de justice de l'UE (CJUE) avait annulé l'application de l'accord aérien UE-Maroc au Sahara occidental. La haute juridiction européenne avait précisé en 2018, que le territoire marocain doit être compris comme "faisant référence au zone sur laquelle le Royaume du Maroc exerce la gamme complète des pouvoirs reconnus aux entités souveraines par le droit international, à l'exclusion de tout autre territoire tel que celui du Sahara occidental".

CONJONCTURE ÉNERGÉTIQUE EN TUNISIE

Solutions de sortie du déficit

Face aux défis de la conjoncture énergétique, il devient impératif pour la Tunisie de diversifier ses sources d'énergie et d'investir dans les énergies renouvelables.

La transition vers des solutions énergétiques durables pourrait non seulement réduire la dépendance aux importations, mais aussi contribuer à un développement économique plus résilient.

Pour une action coordonnée

La situation actuelle du solde commercial énergétique en Tunisie appelle à une action immédiate et coordonnée.

La nécessité d'une stratégie proactive est plus pressante que jamais pour garantir un avenir énergétique durable et sécurisé pour le pays. La Tunisie se trouve à un carrefour critique en matière d'énergie et ce, du fait que le déficit de la balance commerciale énergétique, en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée, a enregistré, à fin mars 2025, une baisse de 3% par rapport à la même période de l'année écoulée, pour se situer à 2937 millions de dinars (MD), selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

A cet effet, les exportations des produits énergétiques ont enregistré une baisse en valeur de 28% accompagnée par une baisse des importations en valeur de 8%.

Les implications de cette conjoncture sont profondes et soulignent la nécessité d'une réflexion stratégique sur l'avenir énergétique du pays.

Vers une diversification énergétique

La Tunisie connaît un déficit énergétique structurel qui s'accroît d'année en année en raison du déclin de l'exploration énergétique qui s'illustre par la baisse du nombre d'entreprises opé-

rant dans le secteur à 11 seulement par rapport à 50 il y a quelques années.

De ce fait, les dépenses énergétiques affectent directement les équilibres budgétaires, exacerbant le fardeau financier des allocations budgétaires permettant de continuer à sécuriser les importations des produits de base. Le secteur de l'énergie est particulièrement déficitaire depuis 2018 alors que la charge financière engendrée par ce déficit prend des proportions de plus en plus pesantes et ce, notamment en raison de la fluctuation des prix des produits énergétiques sur le marché international.

POUR REMBOURSER DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

La RDC empruntera 469 millions \$

Le Parlement congolais a de nouveau autorisé le gouvernement à contracter un prêt syndiqué avec des banques locales pour rembourser les dettes accumulées par l'Etat envers les sociétés pétrolières. A fin juin 2024, l'endettement de l'Etat envers ces sociétés était estimé à environ 400 millions \$.

Le Parlement de la République démocratique du Congo (RDC) a approuvé le jeudi 8 mai 2025, un projet de loi autorisant le gouvernement à contracter un prêt syndiqué de 469 millions \$ avec un consortium de banques commerciales opérant en RDC. L'objectif est de rembourser des dettes accumulées par l'Etat auprès des sociétés pétrolières, à la suite du blocage des prix des carburants, décidé par les autorités pour limiter leur hausse.

Depuis plusieurs années, le gouvernement congolais subventionne massivement les prix à la pompe afin de maintenir des tarifs abordables pour la population. En août 2024, le ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba, estimait cette subvention à environ 2100 à 2300 francs congolais (0,72 à 0,79 dollars) par litre. Sans ce mécanisme, les prix seraient compris entre 5300 et 5400 francs congolais.

Cette politique a engendré une dette importante envers les sociétés pétrolières. A fin décembre 2023, la dette de l'Etat envers les sociétés pétrolières était estimée à 285 millions \$, avec une projection de 400 millions \$ à fin juin 2024. C'est donc cette dette que le gouvernement prévoit de rembourser aux distributeurs de produits pétroliers pour compenser le manque à gagner causé par la subvention. En février 2024, le gouvernement avait déjà mobilisé 123,5 millions \$ auprès de quatre banques commerciales locales : EquityBCDC (80 millions \$), FirstBank RDC (20 millions



\$), Ecobank RDC (13,5 millions \$) et Standard Bank RDC (10 millions \$). Ce financement visait à rembourser une partie des subventions pétrolières accumulées en 2022 et 2023 pour maintenir les prix du carburant abordables.

Dans une logique de réforme, le ministère des Finances a lancé en 2022 un audit de la structure des prix des produits pétroliers, confié au cabinet Mazars. Les conclusions, publiées en mai 2023, ont proposé plusieurs pistes pour rationaliser le système de subvention, améliorer

la transparence des coûts et renforcer la viabilité du secteur. L'objectif à terme consiste à atteindre une situation où les produits pétroliers ne nécessiteraient plus de subventions de manière structurelle.

Au-delà de ce projet de loi autorisant le gouvernement à contracter ce prêt syndiqué de 469 millions \$, l'assemblée nationale de la RDC a également approuvé deux autres projets de loi destinés à renforcer l'accès à l'eau potable dans les provinces du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et de la Mongala.

CONGO

La Banque postale obtient une ligne de crédit d'affacturage de 16,8 millions \$

Le partenariat entre Afreximbank et la Banque postale du Congo a joué un rôle clé dans l'adoption d'une législation sur l'affacturage au Congo en 2022, créant un cadre favorable au financement des PME. La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a octroyé une ligne de crédit d'affacturage de 15 millions d'euros (16,88 millions \$) à la Banque postale du Congo (BPC), dans le cadre d'un partenariat visant à renforcer le financement des petites et moyennes entreprises (PME) en République du Congo et en Afrique centrale, a annoncé l'institution financière.

Cette facilité, dont l'accord a été récemment signé au Caire en Egypte, devrait permettre à la BPC, unique établissement financier proposant des services d'affacturage dans le pays, d'apporter des solutions de trésorerie immédiates aux PME locales. Elle servira notamment à financer les factures des fournisseurs, facilitera les opérations d'affacturage transfrontalier et augmentera la capacité des PME à effectuer des transactions à crédit. Ce qui, selon Kanayo Awani, vice-présidente exécutive d'Afreximbank chargée du commerce intra-africain et du développement des exportations, sti-

mulera considérablement le financement des PME au Congo, et « améliorera leur compétitivité en leur permettant de commercer à des conditions de compte ouvert, élargissant ainsi les frontières commerciales », a-t-elle indiqué.

Conçue pour être renouvelée plusieurs fois en 2025, cette ligne de crédit pourrait atteindre un financement cumulé de 60 millions d'euros, élargissant ainsi les opportunités commerciales pour les PME. Cet accord vient renforcer le partenariat déjà existant entre les deux institutions. En 2018, une première ligne de

crédit de 5 millions d'euros avait été mise en place, portée à 10 millions d'euros en 2022. Grâce à ces financements, les volumes d'affacturage de la BPC ont connu une progression considérable, passant de 1,5 million d'euros en 2018 à 30,5 millions d'euros en 2024. Outre le financement, Afreximbank a soutenu la République du Congo dans l'élaboration d'un cadre légal sur l'affacturage en 2021, tout en offrant une formation aux équipes de la BPC.

OUGANDA

Hausse attendue de 27 % des exportations de café en 2024/2025

L'Ouganda est le 6ème producteur mondial de café, derrière le Brésil, le Vietnam, la Colombie, l'Indonésie et l'Éthiopie. Le pays qui s'impose déjà comme le premier exportateur africain de la fève, devrait conforter sa position au terme de la saison 2024/2025. En Ouganda, les expéditions de café devraient s'établir à 8 millions de sacs, soit 480 000 tonnes (1 sac = 60 kg) d'ici la fin de l'année caféière 2024/2025, qui s'achèvera en septembre prochain. C'est ce que projette l'Union nationale des entreprises agricoles et des exploitations agricoles de café (NUCAFE), l'organisation faitière de la filière. Cette prévision, si elle se réalisait, marquerait une hausse

de 27 % par rapport au volume d'exportation réalisé au cours de l'année précédente (378 000 tonnes) et signerait un niveau record dans l'histoire de la filière. D'après Deus Nuwagaba, directeur exécutif adjoint de la NUCAFE, qui s'est confié à Reuters, cette perspective de croissance repose principalement sur l'entrée en production de nouvelles plantations, destinées à accroître la production. « Il y a eu une initiative délibérée du gouvernement pour promouvoir la production de café. Depuis un certain temps, le gouvernement a investi de manière significative en fournissant des plants gratuits aux agriculteurs. Ainsi, tous ces arbres plantés dans le cadre de

ce programme commencent à produire », explique le responsable. À cela s'ajoute la hausse des prix de la fève sur le marché international, qui incite également les agriculteurs à augmenter les superficies consacrées à la culture afin de produire davantage. À titre indicatif, les cours de l'Arabica ont plus que doublé depuis le début de l'année 2024, clôturant à 4,01 \$ la livre le 7 mai 2025 sur l'Intercontinental Exchange (ICE Futures U.S.), contre 1,92 \$ la livre au 1^{er} janvier 2024. Sur la même période, les cours du Robusta ont presque doublé à Londres, passant de 2 800 \$ la tonne (2,8 \$/kg) le 2 janvier 2024 à environ 5 200 \$ la tonne (5,2

\$/kg) le 7 mai 2025.

Globalement, la prévision de croissance annoncée à l'export, si elle se confirme, devrait également se traduire par une augmentation substantielle des recettes d'exportation pour la filière ougandaise. Il convient de noter qu'en Ouganda, le robusta représente plus de 80 % de la production annuelle de café, tandis que le reste est constitué d'arabica. De fait, le pays devrait tirer profit de la croissance des prix de ces deux variétés sur le marché international. Rappelons que le pays d'Afrique de l'Est avait engrangé 1,14 milliard \$ de recettes au cours de l'exercice fiscal 2023/2024 grâce à ses exportations de café.

BURKINA FASO
Une société publique pour l'industrie des aliments pour animaux

Au Burkina Faso, le sous-secteur de l'élevage contribue à hauteur de 11 % au PIB et emploie environ 70 % de la population active. Dans le pays, le gouvernement mise sur le développement de l'industrie des aliments pour animaux afin d'améliorer la productivité du secteur.

Au Burkina Faso, le Premier ministre Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo a procédé le 6 mai 2025, au lancement officiel des activités de FASO GUULGO, une nouvelle société publique spécialisée dans la production d'aliments pour animaux d'élevage. Cette entreprise est issue de la nationalisation de la Société de fabrication d'aliments pour bétail (SOFAB) qui ne fonctionnait jusqu'alors qu'à 20 % de sa capacité.

L'unité industrielle implantée à Koubri est désormais opérationnelle, avec une capacité de production de 100 tonnes par jour d'aliments de qualité pour le bétail, la volaille et la pisciculture. Selon les autorités, le plan d'investissement de la société prévoit, à moyen et long terme, une augmentation de cette capacité avec une nouvelle ligne de 50 tonnes par jour.

« D'autres investissements structurants sont également prévus, notamment la construction de deux autres unités de fabrication d'une capacité de 100 tonnes d'aliments par jour à Bagré et à Samandéni », peut-on lire dans un communiqué publié sur le site du gouvernement. Ces différents projets s'inscrivent dans le cadre de l'« Offensive agropastorale et halieutique », un programme phare du gouvernement burkinabè qui a pour objectif d'améliorer la rentabilité des exploitations animales à travers une meilleure disponibilité des intrants.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en ordre dispersé avant les discussions entre Chine et US

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé vendredi, les investisseurs jugeant les commentaires du président Donald Trump sur les droits de douane chinois alors que se tiennent ce weekend des négociations commerciales entre les deux premières puissances mondiales.

L'indice Dow Jones a cédé 0,29%, ou 119,07 points, à 41.249,38 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu -4,03 points, soit -0,07% à 5.659,91 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 0,78 points, soit 0,00% à 17.928,916 points.

Donald Trump a refroidi certains investisseurs après avoir déclaré que Pékin devait ouvrir son marché aux États-Unis et que des surtaxes de 80% semblaient "justes". Pour le moment, elles s'élèvent à 145%. Les délégations américaine et chinoise doivent entamer ce

week-end en Suisse de nouveaux pourparlers pour atténuer les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales. "La Chine est le principal sujet, et c'est là que les conséquences sont les plus importantes en raison de pratiques commerciales à long terme qui doivent vraiment être améliorées", a déclaré Russell Price, économiste en chef chez Ameriprise à Troy, dans le Michigan. Les marchés sont volatils depuis l'instauration des droits de douane "réciproques" annoncés par Donald Trump le 2 avril dernier mais ils flirtent de nouveau à des niveaux proches de ceux qu'ils affichaient avant l'annonce du président américain. Reuters, citant deux sources, a rapporté

que l'Inde a pour sa part offert de réduire son écart tarifaire avec les États-Unis à 4% contre près de 13% en échange d'une exemption des augmentations de droits de douane "actuelles et potentielles" de la part de Donald Trump.

Quelques jours après que la Réserve fédérale (Fed) a laissé ses taux d'intérêt inchangés, les responsables politiques de la Fed ont souligné vendredi les risques économiques croissants liés aux tarifs douaniers de Trump, faisant écho aux commentaires du président Jerome Powell lors de la réunion du début de la semaine. Aux valeurs, Expedia a chuté de 7,3% après avoir manqué les estimations de revenus trimestriels.

OPTIMISTE EN VUE DE NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

La Bourse de Paris finit en hausse

La Bourse de Paris a évolué et fini dans le vert vendredi, se montrant optimiste après plusieurs annonces venues des États-Unis qui nourrissent l'espoir d'accords commerciaux. L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé en hausse de 0,64%, gagnant 49,31 points pour s'établir à 7.743,75 points. La veille, il avait avancé de 0,89%, à 7.694,44 points. La place parisienne a suivi la tendance des marchés européens, portés dans un premier temps par l'annonce jeudi d'un cadre d'accord commercial entre Londres et Washington. Jugé "historique" par Donald Trump, cet accord permettra de soulager certains secteurs comme l'industrie automobile ou la sidérurgie britanniques, même si les droits de douane de 10% imposés en avril par le président américain sont maintenus. Il s'agit d'une première inflexion dans la politique douanière offensive du président américain, qui a redonné aux marchés de l'appétit pour le risque. A Paris comme ailleurs en Europe, les investisseurs ont également choisi de "voir le verre à moitié plein" après une déclaration, vendredi, de Donald Trump laissant entrevoir une piste d'adoucissement sur les droits de douane appliqués à la Chine,

note Florian Ielpo, responsable de la recherche macroéconomique pour Lombard Odier IM. Dans un message publié sur son réseau Truth Social, le président américain a suggéré d'abaisser à 80% les droits de douane punitifs qu'il a lui-même imposés sur les produits chinois et qui atteignent actuellement jusqu'à 145%, à la veille de négociations très attendues en Suisse entre les deux puissances rivales. Même si les négociations peuvent être longues, cela suscite "beaucoup d'espoir chez les investisseurs", affirme Nathalie Benatia, macroéconomiste chez BNP Paribas AM. "Les marchés accueillent cette nouvelle, pas avec des confettis et champagne, mais ils se disent +c'est déjà ça+". Stellantis, maison mère des marques Peugeot, Fiat et Jeep, a fini en hausse de 0,53% bien que l'agence de notation Moody's a abaissé vendredi sa note, estimant que les tensions commerciales et le ralentissement économique pourraient compliquer le rebond de l'entreprise. La note de la dette à long terme du constructeur est passée de Baa1 à Baa2, a indiqué Moody's dans un communiqué, mettant en avant un "environnement de marché difficile".

Les Bourses mondiales braquées sur la rencontre Chine-États-Unis

Les marchés européens ont évolué à la hausse vendredi, tandis que Wall Street s'est montrée fébrile, à l'approche de la rencontre entre les États-Unis et la Chine ce week-end concernant l'épineuse question des droits de douane. A Wall Street, le Dow Jones a lâché 0,29%, l'indice Nasdaq a terminé à l'équilibre (+0,00%) et l'indice élargi S&P 500 a clôturé proche de l'équilibre (-0,07%). Sur le Vieux Continent, à la clôture, Londres a affiché une légère hausse de 0,27%, Paris a gagné 0,64%. Milan a avancé de 1,02%. L'indice de référence de la Bourse de Francfort, le DAX, a enregistré

une hausse de 0,63% à la clôture, à 23.499,32 points. Les cours du pétrole ont à nouveau progressé, au lendemain de l'annonce d'un accord commercial entre Londres et Washington vu comme le premier signe d'une trêve de l'offensive douanière de Donald Trump. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a pris 1,70% à 63,91 dollars et le baril de West Texas Intermediate a gagné 1,85% à 61,02 dollars. Sur le marché des changes, vers 20H30 GMT, le billet vert cédait 0,23% face à la monnaie unique, à 1,1251 dollar pour un euro.

RASSURÉES PAR LE COMPROMIS COMMERCIAL ENTRE LES USA ET LA CHINE

Les Bourses d'Asie grimpent

Les Bourses d'Asie ont grimpé vendredi, rassurées par le compromis commercial entre les États-Unis et le Royaume-Uni, le premier depuis l'offensive douanière de Donald Trump, jugé de bon augure avant de premières discussions sino-américaines ce week-end. À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en progression de 1,55% à 37 503,33 points tandis que l'indice élargi Topix a gagné 1,29% à 2733,49 points.

La Bourse de Séoul a terminé à l'équilibre (-0,09%), Sydney a pris 0,48% et Taïpei a bondi de 1,81%. Dans l'ensemble, les marchés asiatiques se sont affichés en hausse, dans le sillage de Wall Street, saluant le compromis annoncé jeudi entre Washington et Londres, même si les détails du texte indiquent une portée plutôt limitée. «Les États-Unis ont fait preuve de flexibilité concernant les droits

de douane ciblant des industries spécifiques» (automobile et sidérurgie), ce qui «pourrait avoir d'importantes implications pour les autres pays en négociations, dont le Japon, la Corée du Sud et l'Inde», observent les experts de MUFG. Les attentes concernant les nouvelles sessions de négociations commerciales entre le Japon et Washington, attendues mi-mai, contribuent justement à soutenir la Bourse de Tokyo.

Le président américain Donald Trump a par ailleurs assuré que la Chine – avec laquelle des discussions commerciales sont prévues en Suisse ce week-end – tout comme l'Union européenne (UE) voulaient passer des accords avec lui. «L'accord États-Unis/Royaume-Uni n'est pas révolutionnaire dans l'absolu, mais du point de vue du marché, il est prometteur (...) Cela envoie un message», commente Stephen Innes, de SPI

Asset Management. «Il ne s'agit pas seulement d'ajuster les surtaxes sur l'automobile et le bœuf, mais de dissiper le brouillard de l'incertitude (...) Cela renforce l'idée que Trump peut accumuler les victoires d'accords bilatéraux» et «plus ces accords commerciaux se multiplieront, plus les chances de voir la Chine engager sérieusement (des discussions) augmenteront», ajoute-t-il.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 08 Mai 2025

Valeur : 12 Mai 2025

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	132.6798	132.6948
1	EUR EURO	149.8618	149.9053
1	GBP POUND STERLING	176.3187	176.3620
100	JPY JAPANESE YEN	91.8962	91.9385
1	CNY CHINESE YUAN	18.3366	18.3402
1	CHF SWISS FRANC	160.3575	160.3950
1	CAD CANADIAN DOLLAR	95.6733	95.6911
1	DKK DANISH KRONE	20.0890	20.0928
1	SEK SWEDISH KRONA	13.7103	13.7164
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.7983	12.8048
1	AED UAE DIRHAM	36.1201	36.1300
1	SAR SAUDI RIYAL	35.3728	35.3787
1	KWD KUWAITI DINAR	432.4635	432.6534
1	TND TUNISIAN DINAR	44.1160	44.5594
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	14.3979	14.3996
1	LYD LIBYAN DINAR	24.1909	24.3151
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.3229	3.3332
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	180.0665	180.0665

CHINE

Une série de mesures pour stimuler la consommation

La Banque populaire de Chine (BPC) compte mettre en œuvre une série de mesures pour améliorer les services financiers visant à stimuler les dépenses de consommation, a-t-elle indiqué dans un rapport publié vendredi.

Dans ce document portant sur la politique monétaire du premier trimestre 2025, la banque centrale chinoise a évoqué la mise en œuvre d'une politique monétaire "modérément souple". Il s'agit de l'application d'outils de politique structurelle pour guider les institutions financières afin de mieux soutenir la consommation dans les secteurs clés, tels que le tourisme, la restauration, les loisirs et l'éducation. Selon le rapport, la BPC introduira un ensemble complet de politiques financières pour stimuler la consommation, en mettant l'accent sur le soutien du côté de l'offre. Les institutions financières seront encouragées à optimiser les produits et

services de crédit pour les scénarios de consommation clés.

En outre, la banque centrale vise à construire un écosystème de paiement efficace et pragmatique tout en améliorant la facilité de paiement pour les étrangers visitant la Chine.

Dans ce contexte Les exportations chinoises vers les Etats-Unis ont baissé de 17,6% en avril par rapport à mars, selon des statistiques officielles publiées vendredi.

Les exportations en direction des Etats-Unis ont totalisé 33,0 milliards de dollars (29,4 milliards d'euros) le mois dernier, contre 40,1 milliards de dollars (35,7 milliards d'euros) en mars, selon les données publiées par l'Administra-

tion générale des douanes de Chine.

Le commerce entre les deux plus grandes économies du monde s'est presque arrêté depuis que le président américain a imposé à Pékin plusieurs séries de surtaxes.

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier, son administration a imposé de nouveaux droits de douane d'un montant total de 145% sur les marchandises en provenance de Chine, auxquels s'ajoutent des mesures sectorielles, les droits cumulés sur certains produits grimant jusqu'à 245%. Pékin a riposté en imposant 125% de droits de douane sur les importations américaines entrant en Chine, ainsi que des mesures plus ciblées.

ETATS UNIS

Donald Trump évoque une diminution des droits de douane sur la Chine à 80 %

À l'annonce d'un accord commercial avec le Royaume-Uni, le président américain cherche à faire plier l'empire du Milieu. Les représentants des deux pays se rencontrent ce week-end en Suisse. Le président américain Donald Trump a semblé faire un pas vers Pékin vendredi en suggérant de baisser à 80% les droits de douane punitifs qu'il a lui-même imposés sur les produits chinois, à la veille de négociations très attendues en Suisse. "80% de droits de douane

sur la Chine semble le bon niveau! Cela dépend de Scott B.", a écrit sur son réseau Truth Social le président américain, faisant référence à celui qui mènera les négociations pour Washington, le ministre américain des Finances Scott Bessent. Après des semaines d'escalade entre les deux pays, le secrétaire au Trésor (son titre officiel) et le représentant au Commerce Jamie-Greer doivent rencontrer le vice-Premier ministre chinois He Lifeng ce week-end à Genève. Le lieu précis reste inconnu. "Ce jeudi

le Saint-Esprit était à Rome. Il faut espérer qu'il descende maintenant à Genève pour le week-end", a lancé vendredi la présidente suisse, Karin Keller-Sutter, en référence à l'élection du pape Léon XIV. Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, Donald Trump a imposé une surtaxe d'un montant total de 145% sur les marchandises en provenance de Chine, qui s'ajoutent aux droits de douane préexistants. Pékin a riposté en imposant 125% de droits de douane sur les pro-

duits américains. Résultat: les échanges bilatéraux sont pratiquement à l'arrêt. Pour le ministre suisse de l'Economie Guy Parmelin, c'est déjà "un succès" que "les deux parties se parlent". "On peut tout imaginer, a-t-il déclaré vendredi à la presse. Une suspension, par exemple, des droits de douane réciproques pendant la durée des discussions. Mais ça, c'est l'affaire des deux parties. Et ça serait positif, une telle décision hypothétique serait positive pour le monde entier."

MALGRÉ L'OPPOSITION DE L'INDE

Le FMI débloque un milliard de dollars pour le Pakistan

L'institution internationale salut une « reprise économique continue » au Pakistan, qui est pourtant au bord d'un conflit ouvert avec son puissant voisin. LE Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi avoir approuvé un programme de prêt pour le Pakistan, débloquent environ 1 milliard de dollars de

fonds immédiats et donnant son feu vert à un nouveau programme de 1,4 milliard de dollars, malgré les objections de l'Inde. « Les autorités (pakistanaïses) ont démontré une mise en œuvre vigoureuse du programme, ce qui a contribué à améliorer les conditions de financement et les conditions extérieures, ainsi qu'à une re-

prise économique continue », a indiqué le FMI dans un communiqué, confirmant des informations de presse précédentes. L'Inde, qui représente également le Bhoutan, le Sri Lanka et le Bangladesh au conseil d'administration du FMI, s'est abstenue, alors que de vives tensions opposent les deux pays.

DROITS DE DOUANE

L'UE menace de taxer automobiles et avions américains

L'Union européenne (UE) a menacé jeudi de taxer pour 95 milliards d'euros d'importations américaines, dont des voitures et avions, en cas d'échec des négociations pour mettre fin aux droits de douane américains sur les produits européens. L'exécutif européen a annoncé avoir lancé "une consultation publique" sur une longue liste de produits fabriqués aux Etats-Unis, qui seraient potentiellement touchés par des droits de douane européens. Cette liste inclut aussi des équipements électriques, batteries, appareils électroménagers, ainsi que des produits agricoles ou agroalimentaires.

Ces importations "pourraient faire l'objet de mesures de rétorsion" si les Etats-Unis maintiennent les surtaxes visant les exportations de l'UE au terme des négociations en cours. Parallèlement, Bruxelles va saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les mesures commerciales dont elle est victime de la part des Etats-Unis. La Commission européenne a annoncé qu'elle allait déposer "bientôt" une demande de consultations auprès de l'organisation internationale basée à Genève, première étape d'une procédure de règlement des différends, au sujet des surtaxes américaines.

L'exécutif de l'UE dénonce "une violation flagrante des règles de l'OMC" et entend "réaffirmer l'importance du respect des règles internationales". La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a toutefois assuré qu'elle restait "pleinement engagée" dans la recherche de solutions négociées avec Washington. "Nous pensons qu'il est possible de conclure de bons accords au bénéfice des consommateurs et des entreprises des deux côtés de l'Atlantique. Dans le même temps, nous continuons à nous préparer à toutes les éventualités", a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Au cours des derniers mois, l'Union européenne a été frappée à trois reprises par des droits de douane de l'administration américaine: 25% sur l'acier et l'aluminium, annoncés en mars, 25% sur les automobiles, puis 20% sur tous les autres produits européens, en avril. Cette dernière surtaxe a été suspendue jusqu'en juillet pour tenter de rechercher une issue négociée au différend commercial. Mais des droits de douane de 10% restent tout de même appliqués sur la plupart des biens exportés aux Etats-Unis par les pays membres de l'UE.

SRI LANKA

Prêt un milliard de dollars sur trois ans de la Banque mondiale

Le Sri Lanka a obtenu un prêt d'un milliard de dollars sur trois ans pour stimuler ses secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie, selon un communiqué de la Banque mondiale. Le financement vise à élargir les opportunités, renforcer les industries locales et attirer des capitaux privés pour la croissance.

"Avec des progrès en cours pour stabiliser l'activité économique et relancer la croissance, les éléments essentiels pour la création d'emplois sont en place", a déclaré le président de la banque Ajay Banga dans le communiqué.

Il a ajouté qu'il est maintenant le temps d'accélérer les réformes et de créer les conditions pour permettre aux entreprises privées de prospérer dans les secteurs qui peuvent créer des emplois à grande échelle.

GRÈCE

Plus de 40 millions de touristes en 2024

Le nombre de touristes ayant visité la Grèce en 2024 a atteint 40,7 millions de personnes, une augmentation de 12,8% par rapport à 2023, les recettes du secteur ayant connu une hausse de 4,8%, sur un an, a annoncé la Banque de Grèce (BDG).

La majorité des touristes proviennent des 27 pays membres de l'Union européenne (53,5%), en hausse de 11% sur un an.

"Cette évolution est due à la fois à la hausse de 12,2% du trafic de voyageurs en provenance des pays de la zone euro (14,5 millions) et à l'augmentation de 8,6% des voyageurs des pays de l'UE-27 hors zone euro", précise le communiqué de la BDG.

"En 2024 l'excédent de la balance des paiements touristiques a enregistré une hausse de 3,4%" sur un an, selon les chiffres définitifs de la BDG.

Les recettes du tourisme en 2024 ont atteint 21,592 milliards d'euros (+4,8%) par rapport à 2023 pour cause d'une hausse de 7,1% des recettes provenant des résidents des 27 pays de l'UE représentant 55,4% du total de ces revenus.

Le revenu provenant des ressortissants des pays non membres de l'UE ont augmenté de 0,6% sur un an. Les recettes provenant de l'Italie ont augmenté de 13,6%, suivie de ont baissé de 11,6% sur un an.

AMD évalue à 1,5 Md\$ le coût des restrictions US sur les exportations en Chine

Pour son premier trimestre 2025, AMD a vu son chiffre d'affaires bondir de 36 % à plus de 7,4 Md\$ et son résultat net s'est envolé au-dessus des 700 M\$ de dollars. Mais pour l'avenir, la société prévoit un manque à gagner estimé à 1,5 Md\$ en 2025 en raison des restrictions supplémentaires sur les exportations de puces IA en Chine.

Pour son début d'année, AMD est en forme avec un chiffre d'affaires de 7,44 Md\$ au premier trimestre 2025, en progression sur un an de 36 % porté par le dynamisme de ses activités datacenter (+57 % à 3,7 Md\$) grâce à ses CPU Epyc et GPU Instinct, ainsi que client (+68 % à 2,3 Md\$) qui a été dopée par la forte demande en processeurs Ryzen sous architecture Zen 5. « Nous avons réalisé un début exceptionnel pour 2025, la croissance en glissement annuel s'étant accélérée pour le quatrième trimestre consécutif, grâce à la solidité de nos activités principales et à l'essor des centres de données et de l'IA », s'est félicitée Lisa Su, CEO d'AMD.

Pour les prochains mois, la société fables anticipe cependant un trou d'air financier. En effet, les récentes restrictions américaines imposées à l'exportation vers la Chine par l'administration Trump vont pénaliser significativement ses ventes. Pour son deuxième trimestre 2025, AMD



revoit ainsi à la baisse les revenus de son activité datacenter qui seront impactés par une charge de 700 M\$. Ses accélérateurs MI308 doivent en effet obtenir une

licence avant d'être de nouveau commercialisés en Chine. La situation devrait prendre du temps avant de s'arranger : pour 2025, le groupe prévoit que son chif-

fre d'affaires sera amputé d'1,5 Md\$ à cause des restrictions à l'exportation.

Des incertitudes sur les droits de douane

Suite à cette publication de résultats, l'action d'AMD avait augmenté de plus de 7 % avant de chuter lorsque la société a révélé l'impact sur ses ventes en Chine puis finalement de se reprendre après une déclaration de sa CEO, Lisa Su. "Je sais qu'il y a des incertitudes concernant les droits de douane et d'autres choses, mais c'est l'un des domaines où, du point de vue de l'infrastructure, les investissements en IA se poursuivent. Nous nous attendons donc à une forte croissance au second semestre de l'année", a expliqué Mme Su. Les prévisions d'AMD pour l'ensemble de l'année 2025 restent malgré tout élevées, avec des croissances à deux chiffres portées par l'augmentation prévue des revenus des activités datacenters et client.

Apple miserait sur Claude d'Anthropic pour développer des applications

Apple regarde le marché pour élaborer des outils de codage alimentés par l'IA. La firme américaine aurait retenu le modèle Claude d'Anthropic dans ce domaine. Elle pourrait également travailler avec d'autres entreprises. De plus en plus de développeurs se tournent vers les assistants de codage à base d'IA pour créer des applications. Apple veut s'engager dans cette voie pour accompagner les programmeurs dans la création d'applications mobiles. Pour cela, la firme de Cupertino a sondé le marché et selon Bloomberg, elle aurait arrêté son choix sur Anthropic pour construire ses outils de codage. Cette initiative reflète l'intérêt croissant pour une tendance de développement dite du « vibe coding » où la programmation est gérée entièrement par l'IA.

« Les nouvelles fonctionnalités intégrant l'approche d'Apple seront ajoutées à son environnement de développement Xcode, qui pourrait utiliser le modèle d'IA Claude Sonnet d'Anthropic », a rapporté Bloomberg. Cela fait un certain temps qu'Apple espère intégrer de l'IA dans Xcode.

Claude, l'outil de développement d'IA par excellence

La réputation de Claude ne cesse de croître parmi les développeurs, si bien que le chatbot est très utilisé par la communauté de l'IA pour toute une série de tâches différentes. Pour Mitch Ashley, vice-président et responsable des pratiques, DevOps et développement d'applications chez The Futurum Group, « Claude Code d'Anthropic est l'outil de développement d'IA par excellence du développeur ». Si ces informations sont correctes, un rapprochement avec Apple semble parfaitement logique. Pour l'instant, Apple n'a rien dit à propos de ces projets, et l'entreprise ne dira sans doute rien avant la WWDC du mois prochain, si elle a lieu.

L'article indique que dans un premier temps, Apple prévoit de déployer le logiciel en interne, mais qu'elle reste « indécise » sur un lancement public. Cependant, il risque de fortement décevoir sa communauté de développeurs s'il n'annonce rien de ce genre.

Quid de Swift Assist ?

Apple développe en interne la technologie Swift Assist annoncée précédemment. Elle devait être livrée l'année dernière, mais rien n'a encore été proposé. On suppose que le développement de Swift Assist, comme celui de tant de choses promises pour Siri, est à la peine et que le logiciel n'est toujours pas prêt. Nous ne savons pas vraiment pourquoi, mais une propension aux hallucinations pourrait être en cause. Depuis, Apple a réorganisé les équipes de direction de Siri. L'entreprise a fait appel à ses meilleurs ingénieurs pour relancer les efforts visant à apporter plus d'IA à Siri. Ce travail est important pour Apple. L'entreprise a écarté, voire discrètement rétrogradé, certains dirigeants, pour permettre à d'autres équipes de prendre un nouveau départ pour résoudre les problèmes laissés en suspens.

Dans cette ultime tentative de sauvetage, l'objectif d'Apple est d'améliorer Siri « par tous les moyens, y compris en s'appuyant sur des solutions tierces si cela s'avère judicieux,

plutôt que de continuer à labourer un terrain qui n'a pas encore porté ses fruits. C'est probablement le sens de ce partenariat avec Anthropic, qui suggérant que Swift Assist sera soit une suite d'outils plus limitée que prévue, soit une sorte d'intégration avec des logiciels tiers comme Claude. Bien entendu, tant que les rumeurs n'auront pas été confirmées par les canaux habituels, le modèle de déploiement réel restera de l'ordre de la conjecture. C'est peut-être aussi le cas au sein d'Apple, dont la stratégie de mise sur le marché semble encore indécise, si l'on en croit l'article de Bloomberg.

Intérêt de Claude ?

Claude d'Anthropic a été conçu pour traiter des tâches plus avancées que la reconnaissance de formes ou la génération de texte, puisque Claude peut créer du HTML, du CSS, du code de débogage et transformer des images en données JSON structurées. Ces capacités ont une utilité évidente pour les développeurs d'applications, car elles permettent de réduire les coûts et d'augmenter la

productivité. Apple sait également qu'elle doit fournir des outils de ce type, car ils sont de plus en plus attendus par les développeurs : tous les principaux développeurs de systèmes d'exploitation les adoptent. C'est en tout cas ce qu'espère Drio Amodei, le CEO d'Anthropic. En mars, il a expliqué que, dans un délai de trois à six mois, l'IA serait capable d'écrire le code pour les ingénieurs logiciels et que, dans un délai d'un an, elle pourrait générer chaque ligne de code. « Je suis assez inquiet pour les emplois dans ce domaine », a-t-il déclaré, avertissant qu'il y aurait d'autres conséquences à l'avenir. Selon M. Amodei, si les humains sont aujourd'hui nécessaires pour créer du code qui satisfait les gens, avec le temps, l'IA apprendra à le faire toute seule. « Tous les secteurs sont concernés », a-t-il avancé. Si cela se confirme, des événements en physique pour développeurs, comme celui de Cupertino, qui limite aujourd'hui le nombre de participants, seront un jour assez grands pour accueillir tous les développeurs humains existant d'Apple.

Brèves

Fin de partie pour la réalité virtuelle dans Minecraft

La dernière mise à jour de Microsoft pour Minecraft Bedrock Edition, la version 1.21.80, supprime la prise en charge de la réalité virtuelle et de la réalité mixte dans le jeu de construction. Aujourd'hui, Minecraft reste un jeu qui peut être joué sur plusieurs consoles et plateformes, mais pas en réalité virtuelle. "Vous pouvez continuer à construire dans vos mondes, et vos achats sur le marché (y compris les Minecoins) continueront à être disponibles sur un appareil non VR/MR tel qu'un écran ordinateur", a expliqué Microsoft.

NSO condamné à payer 167 M\$ à WhatsApp.

Le fournisseur de logiciels espions NSO Group doit verser plus de 167 millions de dollars de dommages et intérêts à WhatsApp pour une campagne de piratage menée en 2019 contre plus de 1 400 utilisateurs. A l'origine, des pirates avaient réussi à exploiter une vulnérabilité de l'application de messagerie qui leur avait permis d'exécuter du code à distance sur des smartphones sous Android ou iOS pour y introduire le logiciel espion Pegasus. « Notre procès est entré dans l'histoire comme la première victoire contre les logiciels espions illégaux qui menacent la sécurité et la vie privée de chacun », a fait savoir Zade Alsawah, porte-parole de Whatsapp suite à ce jugement. Son homologue chez

NSO Group, Gil Lainer, a cependant laissé la porte ouverte à un appel : « Nous examinerons attentivement les détails du verdict et mettrons en œuvre les moyens juridiques appropriés, y compris la poursuite de la procédure et l'appel. »

CrowdStrike supprime 500 postes

En amont de la présentation de ses résultats financiers pour son premier trimestre fiscal 2026, l'éditeur américain de logiciels de sécurité a annoncé la suppression de 500 postes, soit 5 % de ses effectifs. Cette coupe s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe pour rationaliser ses opérations. Ce plan lui devrait lui coûter entre 36 et 53 M\$ dont 7 M\$ comptabilisés lors de son premier trimestre clôt le 30 avril dernier.

TOYOTA COROLLA CROSS (2025) Une mise à jour et une version GR Sport



Le Toyota Corolla Cross a droit à un petit coup de bistouri qui devrait s'accompagner d'un regain de confort. Et lui vaut aussi davantage d'allure, si vous optez pour la nouvelle version GR Sport. Extrêmement solide et assez économique, mais plutôt terne et rudimentaire. C'est à peu près ainsi que nous décrivions le Toyota Corolla Cross. C'est pourquoi le constructeur japonais tente d'y ajouter un peu de raffinement et de classe par le biais d'un lifting, qui introduit également une variante GR Sport à l'allure et au comportement plus dynamiques. Les mises à jour visuelles ne sont pas bouleversantes. Le Toyota Corolla Cross restylé bénéficie de blocs optiques plus affinés à l'avant (et équipés de la technologie des feux de route adaptatifs sur la version High). À l'intérieur, les changements vont un peu plus loin, avec un design rafraîchi comprenant un nouveau pommeau de levier de vitesse et une console centrale plus grande (dotée d'un espace supplémentaire pour y déposer son smartphone, une boîte de rangement coulissante et des porte-gobelets redessinés). Un éclairage d'ambiance amélioré, un volant chauffant et des sièges chauffants sont disponibles sur les versions supérieures. Le pack multimédia Toyota Smart Connect associe un combiné d'instruments de 10,5 pouces à un écran central d'infodivertissement de 12,3 pouces. Toyota affirme avoir travaillé pour améliorer le confort, notamment en renforçant l'insonorisation.

Plus de sportivité

C'est inédit, le Toyota Corolla Cross a désormais droit à une version GR Sport. Nous insistons sur le terme « version » car il s'agit principalement d'une livrée plus dynamique (et donc pas d'une véritable variante GR). Cela se traduit par des jantes noires spécifiques de 19 pouces, une calandre redessinée et un logo Toyota noir brillant. La couleur de carrosserie Storm Grey (combinée à un toit noir) est également exclusivement réservée à la version GR Sport. À l'intérieur, les sièges baquets Brin Naub - avec quelques logos GR et des surpiqûres rouges - apportent la distinction nécessaire. Sur le plan mécanique, les modifications concernent principalement la suspension abaissée de 10 mm ainsi que le mode Sport nouvellement ajouté. Là encore, ne vous attendez pas à des performances purement GR. Le mode Sport permet surtout au moteur de 2 litres de tourner un peu plus vite. Nous voyons donc une plus grande valeur ajoutée dans le réglage Snow Extra ajoutée à l'AWD-i, le système de transmission intégrale de cette Toyota Corolla Cross. Le contrôle électronique du moteur électrique de l'essieu arrière (une unité supplémentaire installée si vous optez pour ce système AWD-i) a été affiné, de sorte que la stabilité et le contrôle sur les routes enneigées devraient être nettement meilleurs.

PORSCHE 911 TARGA 4 GTS Pour la beauté du geste ?

Première 911 de route électrifiée de l'histoire, cette mouture GTS de la Type 992.2 opte pour une hybridation à contre-courant des choix de la concurrence. Reste à savoir si la démonstration, certes convaincante, s'érige en évolution pertinente.

On les entend de loin, ceux-là qui hurlent à l'hérésie, à la perfidie, à la trahison face à cette Porsche 911 qui s'électrifie et cède à l'hybridation. Mais peut-être oublient-ils qu'au même titre que le refroidissement par air sacrifié sur l'autel de la dépollution, le recours aux ions est ratifié au nom de l'inexorable électrification. D'aucuns évoqueront l'inévitable évolution, d'autres y verront un héritage de la compétition; puisqu'à l'aune de ses derniers sacres sous le drapeau à damier s'érige une nouvelle ère où Porsche s'aide de batteries pour le croiser en premier. Non, la 911 ne cède pas aux sirènes de l'hybride rechargeable, mais elle s'offre un coup de taser pour rester branchée. Une fois encore, le cheval cabré germanique interprète à sa manière une partition que ses concurrents ont jouée avec une tonalité plus ordinaire. Là où Ferrari, Lamborghini, McLaren ou Mercedes se la jouent « plug in » pour répondre à des normes toujours plus drastiques et que Maserati cède carrément au tout électrique, Porsche préfère poser sur la table une approche plus noble dans la forme, mais peut-être moins pragmatique. Mais à trop nager à contre-courant, le constructeur allemand ne risque-t-il pas de court-circuiter son mythe vivant ?

LE CONCEPT

Rien de neuf sous le soleil, une 911 même hybride reste une 911. On retrouve donc un coupé - ou une Targa dans notre cas - 2+2 dont le moteur est placé « en sac à dos » au niveau du porte-à-faux arrière. Une



architecture contre nature que Porsche n'a de cesse de peaufiner depuis plus de soixante ans et qui permet à l'icône de s'ériger en référence de la voiture de sport moderne. Un statut qui s'accompagne d'un devoir d'excellence, savant mélange d'aptitudes routières au-dessus du lot, de performances de haut vol et d'accessibilité en usage quotidien. Une 911, surtout estampillée GTS, doit offrir le meilleur des trois mondes: le sport, le confort et l'exclusivité. Car ces trois lettres définissent le chaînon manquant entre la gamme « normale » des 911 Carrera et les très athlétiques GT3 et GT2 de tout bord. Un trait d'union que la GTS dessine au travers principalement d'un châssis op-

timisé, associé à une puissance majorée. La recette est connue, maîtrisée et s'enrichit donc ici d'une hybridation inédite. Surtout, cette variante GTS est proposée à toutes les sauces puisque vous avez le choix entre le coupé, le cabriolet et cette Targa qui nous occupe. Un concept qui tente d'offrir le meilleur des deux autres mondes et permet aux occupants de profiter des joies du grand air à l'abri de turbulences excessives sans pour autant sacrifier le plaisir d'accueillir des passagers arrière, autrement condamnés par le filet anti-remous. Seul petit bémol; l'opération d'ouverture-fermeture du toit, très complexe, impose d'être à l'arrêt. Comptez alors environ 19 secondes.

D'où sort le nouveau Volvo XC70 ?

Surprise, Volvo présente un nouveau SUV familial décrit comme un véhicule « à prolongateur d'autonomie ». Pour l'instant, on ignore s'il s'agit d'un modèle spécifiquement conçu pour la Chine ou d'une auto à la vocation plus globale. Celui-là, on ne l'avait pas vu venir. Alors que Volvo possède toujours plusieurs gros SUV thermiques et hybrides rechargeables (XC60 et XC90) et de nouveaux modèles électriques (dont l'énorme EX90 et l'imminent EX60), le constructeur suédois dévoile un engin électrique à prolongateur d'autonomie. Reprenant un nom autrefois utilisé par un break surélevé qui n'existe plus dans le catalogue de Volvo, le XC70 prend l'apparence d'un SUV familial assez classique et semble se positionner entre les véhicules de la taille du XC60 et ceux du gabarit du XC90.

Une « nouvelle » plateforme

D'après le communiqué officiel de Volvo, ce nouveau XC70 repose sur la « nouvelle plateforme SMA (Scalable Modular Architecture) », même s'il pourrait partager certains éléments techniques au sein du groupe



Geely avec le Lynk & Co 08 lancé en 2023 (ce qui n'a pas été confirmé de manière officielle).

Volvo annonce une autonomie maximale électrique de 200 kilomètres d'après le cycle d'homologation chinois CLTC, ce qui signifie que cette autonomie maximale sera moins gé-

néreuse d'après la norme européenne WLTP.

Différent des hybrides rechargeables Volvo

Pour rappel, les XC60 et XC90 de Volvo possèdent des variantes hybrides rechargeables où le moteur



thermique entraîne parfois les roues mécaniquement. Ce nouveau XC70, lui, pourrait être plutôt un véhicule électrique dont le moteur thermique ne sert qu'à générer de l'énergie (avec probablement des batteries assez grosses par ailleurs). Volvo dévoilera prochainement les

détails techniques sur la voiture et pour l'instant, on ne sait pas si ce XC70 se limitera au seul marché chinois pour lequel semble conçu (friand en véhicules à prolongateurs d'autonomie) ou s'il aura droit à une commercialisation ailleurs.

10 morts et 444 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes sont décédées et 444 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile. D'autre part, la Protection civile a déploré le décès de deux (2) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles au niveau de la wilaya de Constantine et la wilaya de Ain Defla. Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le même gaz, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas Biskra, Relizane, Tlemcen et Médéa. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilaya d'Alger, Bordj, Bou Arreridj, Tébessa et Biskra, selon la même source.



SONATRACH

Le pétrolier «In Ecker» effectue une opération de sauvetage au large des côtes italiennes

Le pétrolier "In Ecker", relevant du groupe Sonatrach, a effectué, avec succès et grande efficacité, une opération de sauvetage d'un bateau en détresse au large des frontières maritimes italiennes, indique, vendredi, un communiqué du Groupe. Cette opération, qui s'est déroulée mardi dernier aux environs de 14h10 (heure locale), fait suite à la réception par la compagnie "Hyproc Shipping", filiale de Sonatrach, d'un signal de détresse émis au Centre international de coordination des opérations de sauvetage maritime de Rome, par un bateau en difficulté au large des frontières maritimes italiennes, précise la même source. Le pétrolier In Ecker, relevant de la flotte d'Hyproc, qui se trouvait à environ 18 milles nautiques du lieu du signal de détresse, et conformément aux protocoles internationaux relatifs aux opérations de recherche et de sauvetage, a immédiatement changé de cap en se dirigeant vers la zone de recherche, en coordination directe avec le Centre international de coordination des opérations de sauvetage maritime. Cette opération, menée en collaboration avec deux navires et deux avions relevant des forces aériennes et navales italiennes, a permis au pétrolier "In Ecker" de localiser le bateau après avoir suivi le signal de détresse, ajoute la même source. "En raison de sa proximité du site et de ses capacités de coordination, le pétrolier In Ecker a été désigné coordinateur principal de l'opération", indique le communiqué soulignant que l'équipage du navire a mené l'opération de secours et de sauvetage avec efficacité et professionnalisme, en étroite collaboration avec les autres unités participantes, ce qui a permis de sauver les vies en danger aux environs de 21h00. L'opération s'est conclue avec succès", ajoute la même source.

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à l'escroquerie en ligne

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé, samedi, une campagne nationale de sensibilisation à l'escroquerie en ligne, dans l'objectif de conscientiser les citoyens à l'importance du signalement, tout en leur présentant les outils nécessaires pour faire face aux différentes méthodes d'escroquerie numérique. Placée sous le signe "Ne partagez pas vos informations personnelles en ligne, soyez vigilants, l'arnaqueur guette l'occasion", cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 mai, tend à "sensibiliser davantage aux principales techniques d'escroquerie numérique et aux moyens à même de les identifier". Supervisant le lancement de cette initiative, qui fait suite à une campagne organisée février dernier sur la protection des enfants contre les dangers de l'utilisation abusive d'Internet, le ministre de la Poste et des Télécommu-

nications, Sid Ali Zerrouki, a souligné l'importance de "redoubler d'efforts pour protéger les citoyens, notamment les catégories vulnérables, face à la recrudescence du phénomène de l'escroquerie en ligne et à l'augmentation du nombre de victimes, souvent piégées par des escrocs profitant du manque de vigilance chez les internautes". A ce titre, le ministre s'est félicité des "réalisations qualitatives accomplies grâce à la clairvoyance du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi aux compétences nationales, engagées dans le développement et la modernisation des infrastructures numériques". A cet égard, il a souligné "le saut technologique qui ouvre des perspectives prometteuses pour la gestion intelligente, la promotion du Service public et le renforcement de l'économie numérique", précisant que ces acquis "ne doi-

vent pas nous faire perdre de vue la réalité des défis posés par la cyberspace, en particulier les dangers de la mauvaise utilisation du réseau internet qui pourraient menacer la vie privée des individus, leur sécurité numérique, voire leurs biens".

Il s'est également dit convaincu que de telles initiatives de sensibilisation constituent "un rempart aussi important que les cadres législatifs ou les mesures techniques", d'où l'impératif, dit-il, d'un travail participatif continu entre les différents acteurs, en sus du soutien des médias nationaux et de l'engagement de la société". A cette occasion, des exposés ont été présentés sur "les données à caractère personnel et leur impact sur la vie privée et la société" outre "les meilleures pratiques pour une utilisation sûre de la carte Edahabia et de l'application BaridiMob".

LE MINISTRE PAKISTANAIS DES AE L'A ANNONCÉ

L'Inde et le Pakistan acceptent un cessez-le-feu avec «effet immédiat»

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Ishaq Dar, a annoncé hier que le Pakistan et l'Inde avaient accepté un cessez-le-feu avec "effet immédiat" dans un message sur les réseaux sociaux. Le Pakistan et l'Inde étaient engagés depuis plusieurs jours dans

une confrontation militaire, échangeant attaques de drones, de missiles et tirs sur leur frontière contestée au Cachemire. Le président américain Donald Trump a annoncé samedi un cessez-le-feu "total et immédiat" entre l'Inde et le Pakistan qui se livrent depuis mercredi à

une intense confrontation militaire. "Après une longue nuit de discussions sous la médiation américaine, je suis heureux d'annoncer que l'Inde et le Pakistan ont accepté un cessez-le-feu total et immédiat", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux, adressant ses "félicitations

aux deux pays" pour leur "bon sens et grande intelligence". La tension est montée d'un cran entre les deux pays à la suite de l'attaque meurtrière de Pahalgam, dans la partie du Cachemire sous contrôle indien, qui a fait 26 morts le 22 avril parmi des touristes.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Attribution de 150 décisions d'aide à l'habitat rural à Timiaouine

Au total 150 décisions d'aide à l'habitat rural ont été attribuées à leurs bénéficiaires dans la commune de Timiaouine, dans la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar, ont rapporté samedi les services de la wilaya. Lors de la cérémonie de distribution, le wali Mahfoud Benflis, a indi-

qué que "les efforts se poursuivent pour mettre en œuvre les différents programmes de développement retenus par l'Etat au profit de cette wilaya, visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens." Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé dans la même collectivité à l'inauguration du ser-

vice communal d'hygiène et de santé (SCHS). Ce service est appelé à préserver la santé publique dans cette région frontalière, notamment en matière de lutte contre les maladies à transmission hydriques (MTH) et les zoonoses, selon la même source.

PLACÉ SOUS LE THÈME "ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE

La 7^e édition du Symposium national «Economie d'énergie et efficacité énergétique» les 11 et 12 mai à Oran

La 7^e édition du Symposium national "Economie d'énergie et efficacité énergétique" se tiendra dimanche et lundi à Oran sous le thème "Enjeux de la transition énergétique en Algérie", a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette rencontre est organisée par la Fondation AFEERE (Algerian Forum Economy Energy and Renewable Energy) en partenariat avec le Laboratoire de management des entreprises et développement économique de l'Université de la formation continue (UFC)-Centre Oran, a indiqué le président de cette même fondation, Ho-

cine Benchenine. " Cette rencontre se veut un espace de rencontre, visant à réunir les différents acteurs du secteur de l'énergie pour débattre de questions cruciales liées à l'économie de l'énergie et à l'efficacité énergétique ", a-t-il souligné. Il a ajouté que la rencontre sera animée par des experts spécialisés, des chercheurs et des responsables d'entreprises publiques et privées, en précisant qu'un large éventail de thématiques sera abordé, notamment l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie dans le bâtiment et le tissu industriel. " Il sera également question d'aborder

le programme de l'énergie solaire et de l'hydrogène vert, des émissions de gaz à effet de serre, de la responsabilité sociétale des entreprises ainsi que du développement durable ", a-t-il fait savoir. M. Benchenine a également souligné que l'événement constituera un espace pour mettre la lumière sur des projets innovants portés par des startups et des étudiants universitaires, proposant des solutions innovantes pour une gestion plus rationnelle de la consommation énergétique. Un concours " Algeria Energy Awards ", sera également organisé pour le "meilleur pro-

jet dans le domaine de l'énergie", au profit des étudiants porteurs de projets et startups. Une présélection a permis de choisir 10 projets de différentes wilayas du pays, a-t-il indiqué, ajoutant que ces projets seront présentés lors de la première journée au niveau de la Maison de l'environnement de la wilaya d'Oran, alors que la finale, récompensant les trois meilleurs sera organisée lors de la deuxième journée, en marge des conférences qui se tiendront à la salle des conférences de la mosquée "Abdelhamid Ibn Badis".